



ALGÉRIE-ETATS-UNIS

Pompeo réaffirme l'engagement des Etats-Unis à renforcer la coopération avec l'Algérie

P. 24

ALGÉRIE-ZIMBABWE

Messahel à Harare porteur d'un message du Président Bouteflika à son homologue zimbabwéen

P. 7

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme évoquée par Messahel et Lord de Wimbledon

P. 7

56^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET APPROFONDISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE:

Le Président Bouteflika dans un message : «Nouvelles batailles de l'Algérie»

Diversification économique, approfondissement du processus démocratique et préservation de l'indépendance nationale, sont en dépit de toutes les réalisations accomplies, les nouvelles batailles de l'Algérie, a affirmé mercredi le Président de la

République, Abdelaziz Bouteflika. «En dépit de toutes les réalisations accomplies, de tous les pas franchis par notre pays, beaucoup reste encore à faire et nous aurons à relever le défi de la diversification de l'économie nationale pour nous affranchir de la dépendance démesurée aux hydrocarbures et celui de l'ancrage de la démocratie et de la promotion du sens civique pour tirer le meilleur avantage de la diversité de nos opinions et régler tous les conflits de la manière la plus civilisée qui soit», a écrit dans son message le Chef d'Etat à l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

P.p 3 à 5



Le Président Bouteflika se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution

EDUCATION

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNEMENTS DU PRIMAIRE :

«38% DE TAUX DE RÉUSSITE»

P. 24

ANP:

Gaïd Salah préside une cérémonie de remise de grades et de médailles

Le Général Ghali Belecir installé commandant de la Gendarmerie nationale

P. 6

SANTÉ

**POUCE OU TÉTINE
Quelle différence ?**

P.p 12-13

SPORTS

BOXE

Le pugiliste algérien Ilya Abbadi remporte son deuxième combat professionnel à Ghardaïa

P. 21

ÉNERGIE

Sonatrach effectue un exercice de simulation de lutte contre la pollution marine et le feu

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

Saisie de 116,5 kg de kif traité à Oran, Tlemcen et Ténès

P. 6

DEMAIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR Signature d'une convention entre les ministères du Tourisme et de la Santé

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Mokhtar

Hasbellaoui, procéderont demain dimanche 8 juillet à partir de 13h30, à l'hôtel El Djaïr, à la signature d'une convention de partenariat entre les deux secteurs.



Horaire des prières

Samedi 22 Choual 1439

Fajr	03:35
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:14
Isha	21:56



SANTÉ Hasbellaoui à Relizane



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Mokhtar Hasbellaoui, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane.

JEUNESSE ET SPORTS Hattab à Constantine

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets au niveau de Ali Mendjeli, Hamma Bouziane et Ain Abid.



CONCOURS «AQLAM BILADI» 22 élèves participent aux éliminatoires régionales de l'Est

Les éliminatoires régionales du concours national littéraire «Aqlam biladi», réunissant 22 élèves des différents paliers, représentant 10 wilayas de l'Est du pays, ont eu lieu, jeudi, dans la ville d'Annaba. Les éliminatoires de ce concours qui vise à découvrir de jeunes talents littéraires, se sont tenues au collège d'enseignement moyen Saadi Tahar Harath d'Annaba, en présence de Mustapha Hamdi,



directeur des programmes au ministère de l'Éducation nationale et des directeurs de l'éducation et de la culture de la wilaya d'Annaba, de parents et d'accompagnateurs des élèves participants.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANR Conférence du Dr Belkacem Sahli

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse, ce matin à partir de 10h30, au siège national du parti. Durant cette rencontre, le SG de l'ANR exposera les positions du parti vis-à-vis de l'actualité nationale et internationale.



PROMENADE DES SABLETTES Exposition de photographies sur la guerre de libération

Le musée national du moudjahid, organise au niveau de la promenade des Sablettes, une exposition de photographies retraçant le parcours de la lutte du peuple algérien pour son indépendance, du mouvement national et la guerre de libération.

THÉÂTRE DES SABLETTES El Dey en concert

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 18h30 au Théâtre de plein air de la promenade des Sablettes, un concert animé par le groupe El Dey.



Météo



	Max	Min
Alger	31°	21°
Oran	28°	21°
Annaba	28°	21°
Béjaïa	31°	21°
Tamanrasset	36°	24°

CASIF SIDI-FREDJ Soriée artistique



L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 21h, au théâtre de plein air Casif de Sidi Fredj, une soirée artistique animée par Cher Rochdi, Fares Rami et Cheb Zinou.

SAISON ESTIVALE À ORAN: 2.000 policiers pour la couverture sécuritaire



Un plan mobilisant quelques 2.000 agents de police est lancé à Oran, dans le cadre d'une opération spéciale, consacrée pour la saison estivale. Cette opération a pour but, comme chaque été, de renforcer la couverture sécuritaire, notamment dans les zones côtières de la wilaya, connaissant à l'occasion, de forts

afflux. La capitale de l'ouest, de par son attraction en termes de tourisme balnéaire, reçoit des estivants, venant de toutes les régions du pays ainsi que de l'étranger. Dans le cadre du plan en question, les services de la sûreté de la wilaya d'Oran mobilisent cinq (5) postes de police de proximité (près des plages), tout au long de la corniche oranaise, dont 14 plages relèvent de la compétence territoriale des services de la police d'Oran. Au total, 33 plages s'étalant sur la côte oranaise sont autorisées à la baignade. L'opération prévoit également le déploiement de policiers, en tenue réglementaire et civile, au niveau des places publiques, abritant des festivités d'animation et de loisirs estivaux. Aussi, d'autres activités sont programmées dans le cadre de ce plan, comme l'action préventive et la sensibilisation sur les dangers et les risques de la drogue, la prévention et la sécurité routière entre autres.

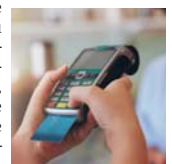
FÊTE NATIONALE Algérie Télécom célèbre le 56^{ème} anniversaire de l'indépendance

A l'occasion de la fête de l'indépendance de l'Algérie, célébrée le Jeudi 5 juillet 2018, Algérie Télécom adresse un message de reconnaissance à nos glorieux martyrs de la Révolution du 1er Novembre 1954 et aux lourds sacrifices consentis pour la libération de la patrie et le recouvrement de l'indépendance nationale. En ce jour historique, Algérie Télécom affirme qu'elle ne cessera de moderniser ses réseaux de télécommunications et d'améliorer l'avancée des Technologies de l'Information et de la Communication en Algérie. Elle assure également qu'elle poursuivra sa stratégie de développement à travers la réalisation de divers projets afin d'accélérer le développement économique national, tout en faisant preuve de technicité, et en réitérant son engagement profond de citoyenneté auprès de tous les Algériens.



DEMAIN À AÏN TÉMOUCHENT Conférence sur le consommateur et la société civile

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APCE), organise demain dimanche 8 juillet à partir de 8h30, à Aïn Témoûchent, une rencontre régionale sous le thème «Le rôle de la société civile dans la promotion du consommateur local».



LUNDI AU SIÈGE DU CNA Conférence sur l'activité d'assurance et réassurance

Le Conseil national des assurances (CNA) en coordination avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), organise lundi 9 juillet à 10h, au siège du CNA, une conférence de presse qui portera sur l'activité d'assurance et réassurance en Algérie. La conférence sera animée par M. Benbouabdellah Abdelhakim ; SG du CNA et M. Kassali Brahim Djamel, président de l'UAR.



56^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE



DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET APPROFONDISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE:

Le Président Bouteflika : « Nouvelles batailles de l'Algérie »

Diversification économique, approfondissement du processus démocratique et préservation de l'indépendance nationale, sont en dépit de toutes les réalisations accomplies, les nouvelles batailles de l'Algérie, a affirmé mercredi le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«En dépit de toutes les réalisations accomplies, de tous les pas franchis par notre pays, beaucoup reste encore à faire et nous aurons à relever le défi de la diversification de l'économie nationale pour nous affranchir de la dépendance démesurée aux hydrocarbures et celui de l'ancrage de la démocratie et de la promotion du sens civique pour tirer le meilleur avantage de la diversité de nos opinions et régler tous les conflits de la manière la plus civilisée qui soit», a écrit dans son message le Chef d'Etat à l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

«Nous sommes appelés à préserver l'indépendance nationale et la souveraineté dans la prise de décisions dans un monde instable et non régulé», a-t-il poursuivi.

Il a soutenu, à ce propos, qu'«autant de batailles qui pèsent sur notre pays et sur bien d'autres pays du monde, des batailles qui nous interpellent fortement à l'effet de prendre exemple sur nos aïeux et de s'appuyer sur toutes les compétences de l'Algérie que nous sommes appelés à mieux exploiter».

Le président Bouteflika a affirmé que ce message était destiné, en particulier aux jeunes, pour qu'ils sachent que «la volonté et l'amour de la patrie nous aident toujours à surmonter les difficultés et à relever les défis quelles qu'en soient les proportions».

«Aujourd'hui et à l'heure où je m'adresse à vous, l'Algérie, entourée de foyers de



conflits et de crises où sévit la criminalité transfrontalière, veille à la protection de son peuple et à la préservation de son intégrité territoriale, grâce aux efforts et sacrifices de ses enfants engagés, sous la bannière de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et des forces de sécurité, des jeunes qui veillent à notre sécurité le long des frontières et qui combattent encore les résidus du terrorisme dans les maquis», a-t-il dit dans son message.

Il estimé, dans ce cadre, que «ce jour mémorable nous permet, une fois de plus, de rendre un vibrant hommage à notre Armée nationale populaire et à nos forces

de sécurité et de nous incliner humblement à la mémoire des martyrs du devoir national. A ce propos, le Président de la République a rappelé que «la Révolution de Novembre a été menée par des jeunes qui ont voué leur vie pour que vive l'Algérie», ajoutant que «l'aboutissement de cette Révolution est le résultat d'un lourd tribut payé par un peuple tout entier qui a sacrifié un million et demi de ses enfants, tombés en martyrs et en a vu des millions déportés et dépossédés de leurs terres et de leurs biens».

«L'Algérie a décidé d'instituer le 5 juillet fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, en reconnaissance de la lutte et des sacrifices

de jeunes artisans de la liberté de l'Algérie», a-t-il indiqué, précisant que «notre pays entend, par-là, assurer la continuité du combat mené, hier, par des jeunes qui ont pris les armes et payé de leur vie pour que vive l'Algérie et, aujourd'hui, par des jeunes appelés à redoubler d'efforts pour construire et édifier leur pays».

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de cette glorieuse journée pour se recueillir à la mémoire de «nos valeureux chouhadas qui ont combattu, sur de longues périodes, et payé un lourd tribut aux forces coloniales dont ils ont brisé le joug pour affranchir le pays et hisser haut son emblème aux côtés de ceux des Etats indépendants».

Le Président Bouteflika a adressé, également, ses salutations et a exprimé toute l'estime et la reconnaissance qu'il voue à ses compagnons Moudjahidine et Moudjahidate, ceux toujours en vie et ceux qui ont rendu l'âme, rendant hommage à leurs sacrifices pour la libération de l'Algérie et leur apport à l'édification et la construction du pays.

«Certes, l'indépendance de l'Algérie a été arrachée au prix fort payé par des générations qui se sont succédées pour briser le joug colonial par des révoltes continuelles et un combat politique puissant et perpétuel, combat d'un peuple contre lequel le colonisateur a porté sa barbarie répressive à ses ultimes extrémités, en témoignent les massacres du 8 mai 1945», conclut le chef de l'Etat.

Message du Président Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé, mercredi, un message à l'occasion de la célébration du 56ème anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. En voici la traduction APS:

«Mesdames, messieurs,

Je ne puis évoquer cette glorieuse journée sans m'incliner avec déférence à la mémoire de nos valeureux Chouhadas qui ont combattu, sur de longues périodes, et payé un lourd tribut aux forces coloniales dont ils ont brisé le joug pour affranchir le pays et hisser haut son emblème aux côtés de ceux des Etats indépendants.

La célébration de cette mémorable journée m'offre l'agréable opportunité d'adresser mes salutations et d'exprimer toute l'estime et la reconnaissance que je voue à mes compagnons moudjahidine et moudjahidate, ceux toujours en vie et ceux qui ont rendu l'âme, tout comme je tiens à rendre hommage à leurs sacrifices pour la libération de l'Algérie et leur apport à l'édification et la construction du pays.

Mesdames, Messieurs,

Certes, l'indépendance de l'Algérie a été arrachée au prix fort payé par des générations qui se sont succédées pour briser le joug colonial par des révoltes continuelles et un combat politique puissant et perpétuel, combat d'un peuple contre lequel le colonisateur a porté sa barbarie répressive à ses ultimes extrémités, en témoignent les massacres du 8 mai 1945.

Ce combat continu de nos aïeux contre la tyrannie du colonisateur s'est poursuivi jusqu'à la glorieuse Révolution de Novembre dont l'histoire a été écrite en lettres d'or sur le registre de l'Histoire universelle contemporaine et l'histoire de la lutte des peuples pour la liberté et l'indépendance.

La Révolution de Novembre a été menée, convient-il de rappeler, par des jeunes qui ont voué leur vie pour que vive l'Algérie. L'aboutissement de cette Révolution est le résultat d'un lourd tribut payé par un peuple tout entier qui a sacrifié un million et demi de ses enfants tombés en martyrs et en a vu des millions déportés et dépossédés de leurs terres et de leurs biens. Comme disait le poète: «Lorsque le peuple un jour veut la vie.....Force est au destin de répondre».

Nous célébrons, aujourd'hui, le 56ème anniversaire de cette épopée unique en son genre.

L'Algérie a décidé d'instituer le 5 juillet, Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, en reconnaissance de la lutte et des sacrifices de jeunes artisans de la liberté de l'Algérie. Notre pays entend, par là, assurer la continuité du combat mené, hier, par des jeunes qui ont pris les armes et

payé de leur vie pour que vive l'Algérie et, aujourd'hui, par des jeunes appelés à redoubler d'efforts pour construire et édifier leur pays.

Mesdames, Messieurs,

Si l'évocation des hauts faits de notre glorieuse Révolution de Novembre est source de fierté pour nous tous, il n'en demeure pas moins que les réalisations accomplies par l'Algérie, depuis l'indépendance, constituent un acquis dont notre peuple doit s'enorgueillir.

J'ai eu à vous parler, à maintes occasions, de la situation de l'Algérie au lendemain de l'indépendance: pauvreté généralisée, analphabétisme imposé par le colonisateur qui interdisait aux enfants algériens l'accès à l'éducation et une dépendance aux cadres de l'occupant qui avaient quitté le pays à l'aube de l'indépendance pour empêcher toute tentative de renaissance et d'édification du pays.

Le manque de moyens financiers et de compétences humaines n'a nullement entamé la volonté et la détermination de notre vaillant peuple qui s'était élevé en un seul homme pour construire son Etat moderne fort d'institutions alliant suprématie de la loi et fidélité au serment des Chouhadas lorsqu'il fallait préserver la souveraineté nationale en s'attachant à la justice sociale et aux composantes de l'identité nationale.

Déterminé à aller de l'avant, notre vaillant peuple, guidé par des Moudjahidine et des militants du Mouvement national a su opérer le saut socio-culturel escompté en matière d'accès à l'éducation, à la santé et à l'habitat. Au lendemain de l'Indépendance, l'Algérie a pu, grâce aux efforts de ses enfants et aux compétences de jeunes diplômés, jeter les bases d'une assise économique prometteuse.

Mesdames, Messieurs,

C'est vrai, la volatilité des marchés internationaux et la chute des cours du pétrole durant les années 80 étaient à l'origine malheureusement d'une crise économique, puis politique et sécuritaire dans notre pays.

Encore une fois, notre vaillant peuple qui a, jadis, rompu les chaînes d'un rude joug colonial ayant duré un siècle et demi, a su surmonter cette crise multidimensionnelle par amour pour sa patrie, mû en cela par une forte volonté de reconstruire son pays.

Ainsi, et par la grâce de Dieu, l'Algérie a donné un autre exemple de dévouement de son peuple fidèle à sa religion de tolérance et unis au sein de sa patrie, un peuple enclin à la concorde et à la réconciliation nationale, lesquelles constituent désormais un modèle à suivre en matière de lutte antiterroriste. Aujourd'hui et à l'heure où je m'adresse à vous,

l'Algérie, entourée de foyers de conflits et de crises où sévit la criminalité transfrontalière, veille à la protection de son peuple et à la préservation de son intégrité territoriale grâce aux efforts et sacrifices de ses enfants engagés sous la bannière de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et des forces de sécurité, des jeunes qui veillent à notre sécurité le long des frontières et qui combattent encore les résidus du terrorisme dans les maquis. Ce jour mémorable nous permet, une fois de plus, de rendre un vibrant hommage à notre Armée nationale populaire et à nos forces de sécurité et de nous incliner humblement à la mémoire des martyrs du devoir national.

Mes frères, mes sœurs,

Je voudrais, par l'évocation de cette glorieuse épopée, éveiller de notre peuple sur plusieurs pans de son histoire, adresser un message à nos jeunes en particulier: «la volonté et l'amour de la patrie nous aident toujours à surmonter les difficultés et à relever les défis quelles qu'en soient les proportions».

Force est de rappeler qu'en dépit de toutes les réalisations accomplies, de tous les pas franchis par notre pays, beaucoup reste encore à faire et nous aurons à relever le défi de la diversification de l'économie nationale pour nous affranchir de la dépendance démesurée aux hydrocarbures, et celui de l'ancrage de la démocratie et de la promotion du sens civique pour tirer le meilleur avantage de la diversité de nos opinions et régler tous les conflits de la manière la plus civilisée qui soit.

Aussi, sommes-nous appelés à préserver l'indépendance nationale et la souveraineté dans la prise de décisions dans un monde instable et non régulé.

Autant de batailles qui pèsent sur notre pays et sur bien d'autres pays du monde, des batailles qui nous interpellent fortement à l'effet de prendre exemple sur nos aïeux et de s'appuyer sur toutes les compétences de l'Algérie que nous sommes appelés à mieux exploiter.

Demeurons fidèles aux sacrifices des Chouhadas et édifions une Algérie à la hauteur de leurs vœux et du potentiel que recèle ce grand pays. Voilà comment nous devons célébrer, d'année en année, le recouvrement de notre chère indépendance et rendre hommage à nos Chouhadas qui ont libéré notre patrie. Voilà aussi comment ériger notre jeunesse en véritable acquis pour l'Algérie. Je vous adresse, mes frères et sœurs, mes vœux les meilleurs de bien-être et de prospérité au sein de notre pays, l'Algérie indépendante.

Vive l'Algérie libre et indépendante... Gloire à nos martyrs».



56^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE



Climat de liesse autour d'une parade à Alger

Une parade a sillonné jeudi matin les principales rues d'Alger, à l'occasion de la célébration du 56^{ème} anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse, en présence d'une foule nombreuse, venue contempler les différents tableaux présentés par différentes institutions nationales et sportives ainsi que des associations activant dans les domaines de la culture et du patrimoine, représentant l'ensemble des wilayas du pays.

Lors de ces festivités, organisées de 8h30m jusqu'à midi, les participants ont pris place, en attendant le coup d'envoi de la parade qui a démarré de la rue Hassiba Benbouali pour terminer à la rue Zighoud Youcef, a-t-on constaté sur place. Les familles ont saisi cette belle opportunité pour se rendre au centre-ville via le métro ou le tramway, pour pouvoir suivre le spectacle et apprécier les tableaux artistiques présentés notamment par la troupe des «Mezouad» de la garde républicaine, première à inaugurer la fête, en jouant des partitions patriotiques ayant conquis le public. Abdeljalil, l'un des spectateurs, a dit avoir apprécié le jeu musical de cette troupe qui participe pour la première fois à cette parade et qu'il est venu juste pour la voir. Les formations des corps constitués (Sûreté nationale, Gendarmerie, Douanes et Protection Civile) ont également pris part à la parade, en exécutant un défilé bien organisé, au milieu d'une foule en liesse, notamment lors du passage des scouts musulmans algériens (SMA) et d'un groupe d'anciens moudjahidine, précédé par les portraits des éléments du Groupe des 22, ayant déclenché la révolution du 1^{er} Novembre 1954. Evoquant la participation des «Colombes d'Alger», 50 femmes vêtues du Haïk à la parade, la présidente de l'Association «Jeunes, perspectives et talents», Nacira Douaki, initiatrice de cette initiative, a fait savoir que l'objectif de cette participation était de «mettre en exergue le rôle de la femme et l'importance de cet habit traditionnel dans le mouvement national».

Le cortège de voitures de collection ayant pris part à cette manifestation a suscité la curiosité du public dont les photographes amateurs venus prendre des photos de ces «joyaux» remontant aux années 50 et 60. La cérémonie a été également marquée par la présence honorable et active des agents de l'entreprise d'hygiène «Netcom», qui ont participé à cette manifestation, en veillant à nettoyer le parcours officiel de cette parade, notamment après le passage de la fantasia. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, Tarek Kerrache, a affirmé que la journée d'aujourd'hui avait vu la participation de près de 10.000 participants représentant différentes associations, clubs sportifs et organisations juvéniles venus des 48 wilayas, pour «représenter l'Algérie avec sa diversité culturelle». Placé sous le slogan «le serment, la dignité et la fierté dans l'Algérie indépendante», ces festivités ont été rehaussées par la présence de nombre de ministres, de moudjahidines, de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : «L'Algérie, avec sa révolution, dérange par son poids, ses décisions et ses positions»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé mercredi à Alger, que l'Algérie, avec sa révolution, dérange, par son poids, ses décisions et ses positions, relevant que la meilleure réponse à donner à ceux qui veulent porter atteinte aux symboles de la révolution est d'«écrire l'histoire nationale, de s'en enorgueillir et de la promouvoir».

Dans une interview à l'APS à la veille du 56^{ème} anniversaire des fêtes de l'Indépendance et de la Jeunesse, le ministre a indiqué que les tentatives visant à porter atteinte aux symboles de la révolution et son histoire n'étaient que des actes «individuels et isolés», soulignant que l'Algérie, avec sa révolution, «dérange par son poids, ses décisions et ses positions».

La meilleure réponse à donner à ceux-là est d'écrire l'histoire, de s'en enorgueillir, de la promouvoir et de l'enseigner aux générations montantes», a-t-il dit.

M. Zitouni a appelé à accorder une attention particulière à «l'histoire de la révolution nationale et à transmettre aux générations de l'indépendance les hauts faits des moudjahidines et le message des Chouhada pour une Algérie unie et solidaire».

«Il faut regarder le passé avec les perspectives de l'avenir», a-t-il estimé.

Dans ce sens, le ministre a mis en avant les efforts consentis par le ministère des Moudjahidine pour la préservation de la mémoire, citant «44 musées dotés de bibliothèques, de salles d'internet, d'autres salles réservées à la projection de films et de documentaires et des espaces pour l'enregistrement des témoignages, outre des horaires d'ouverture des musées adaptés pour les rendre accessibles à toutes les catégories (élèves, étudiants, chercheurs et visiteurs)».

Le nombre des visiteurs des musées nationaux a atteint, en 2017, un million (1) de visiteurs, ce qui est à même d'encourager la poursuite de l'action visant à valoriser ces espaces et répondre aux exigences des visiteurs quant à la matière historique et aux témoignages qui enrichissent la culture et informent les visiteurs», a-t-il souligné.

Dans ce contexte, M. Zitouni a annoncé que son département avait procédé à la remise de tous les ouvrages réalisés sur l'histoire du mouvement national et de la révolution aux établissements éducatifs, aux universités, aux musées et aux bibliothèques municipales et ceux des daïras et des wilayas, outre la distribution de 1,5 million d'exemplaires de la Déclaration du 1^{er} novembre et d'un nombre important de drapeaux nationaux aux établissements de jeunesse, d'éducation et d'autres.



Concernant la réhabilitation des symboles matériels de la révolution du 1^{er} novembre, le ministre des moudjahidine a indiqué que son département a recensé 1273 cimetières de martyres ayant été réhabilités, en collaboration avec les autorités locales, 1449 centres où la France coloniale torturer les moudjahidine durant la guerre de libération nationale, dont certains ont été réhabilités pour témoigner des crimes de l'occupation française en Algérie et 3487 monuments historiques (dont des grottes) utilisés à l'époque par les moudjahidine comme hôpitaux et lieux de rencontres des dirigeants de la révolution».

Enregistrement de plus de 16.000 heures de témoignages de moudjahidine

Dans le cadre de la préservation de la mémoire, «16.000 heures de témoignages vivants de moudjahidine ont été enregistrées sur la révolution du 1^{er} novembre et l'opération se poursuit toujours», a rappelé M. Zitouni, soulignant que des espaces ont été réservés à cet effet au niveau des wilayas en vue de collecter ces témoignages, y compris dans les 25 centres de repos destinés aux moudjahidine.

Il a précisé dans ce contexte que le fichier des moudjahidine et ayants-droit «ne concerne pas les Algériens uniquement, mais également les étrangers y compris les français qui ont participé à la révolution dont les chouhada, condamnés à mort et ceux qui ont aidé

l'Algérie par leurs plumes et écrits». M. Zitouni a mis l'accent sur l'intérêt accordé par l'Algérie à l'histoire de sa révolution, consacré dans la Constitution 2016 qui accorde «dans son préambule et certains de ces articles une place importante à la Guerre de libération nationale, à sa gloire et à son importance pour les générations montantes».

S'agissant des progrès réalisés en matière de restitution des archives de la révolution et du mouvement national, le ministre des Moudjahidine a rappelé que des «documents ont été récupérés de 12 pays frères», durant les deux dernières années, dans le cadre de démarches qui se poursuivent toujours.

Pour ce qui est des archives existant en France, M. Zitouni a fait savoir qu'il y avait un «progrès dans ce sens» et dans toutes les questions liées à la mémoire collective tels que les disparus et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires dans le sud du pays, soulignant que l'opération était «compliquée» et nécessitait des «efforts et une persévérance».

Concernant les crânes des chouhada de la résistance nationale qui se trouvent en France, le ministre a fait savoir que le nombre «n'est pas défini de manière exhaustive, puisque 31 crânes seulement ont été identifiés jusqu'à présent».

A ce propos, il a été convenu avec la partie française de la création de commissions techniques composées de spécialistes chargés du parachèvement de l'opération en France», a indiqué M. Zitouni qui a rappelé l'existence d'une commission algérienne en charge de cette question composée de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur, des Moudjahidine et autres institutions».

A une question sur le traitement des dossiers gelés des moudjahidine, le premier responsable du secteur a précisé que la question relative à la «reconnaissance de la qualité de moudjahid a été suspendue, sur décision du Congrès national des moudjahidine», soulignant qu'il existait des «dossiers au niveau du ministère depuis près de 15 ans».

L'enquête approfondie menée dans ce sens a démontré, selon le ministre, que «certains dossiers méritent d'être dégelés et réhabilités».

Messahel préside une cérémonie célébrant le double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a présidé mercredi au siège du ministère, une cérémonie à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Après la levée du drapeau national et la lecture de la Fatiha du Saint Coran, M. Messahel, accompagné de cadres du ministère, a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative dédiée aux martyrs de la Révolution de libération. Cette cérémonie est organisée chaque année par le ministère des Affaires étrangères en reconnaissance des sacrifices consentis par le peuple algérien pour la libération de la patrie et le recouvrement de l'indépendance nationale.

RECouvreMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE Un droit arraché grâce aux sacrifices des enfants de l'Algérie

Le directeur du Musée central de la Police, le commissaire divisionnaire, Chawki Abdelkrim a affirmé, mercredi à Alger que le recouvrement de la souveraineté nationale était «un droit arraché par les enfants de l'Algérie qui ont consenti des sacrifices considérables pour combattre la colonisation française». Intervenant à l'occasion de la célébration du 56^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le Directeur du Musée a indiqué que «le peuple algérien n'a jamais cédé à la colonisation, mais il a poursuivi sa lutte pour défendre la patrie à travers des résistances populaires successives dont, entre autres, la résistance de l'Emir Abdelkader, El-Mokrani, Cheikh el Haddad, Boubeghla, Zaatchas, et bien d'autres résistances pour le recouvrement de la souveraineté nationale». «Le peuple algérien a poursuivi sa lutte politique dans le mouvement national qui a participé au déclenchement de la Guerre de libération du 1^{er} novembre 1954, car ses dirigeants, a-t-il dit, «croyaient que ce qui a été arraché par la force ne peut être

recouvré que par la force», a-t-il ajouté. Abordant les hauts faits de la guerre de libération, le même responsable a mis en avant que «la révolution de libération a été dirigée par des grands dirigeants avec une forte détermination d'arracher l'indépendance nationale et de défendre l'intégrité territoriale de la patrie». Dans le même contexte, il a mis en exergue «les aspects positifs apportés par le Congrès de la Soummam du 20 août 1956 qui a renforcé la révolution l'a organisée dans les domaines politique, économique et militaire, tout en portant sa voix au monde entier, ce qui a poussé la France à entrer dans des négociations sérieuses avec le Front de libération nationale et la signature des Accords d'Evian et la déclaration du Cessez-le-feu le 19 mars 1962». Enfin, M. Chawki a appelé les générations montantes à «s'inspirer des sacrifices des martyrs et des moudjahidine pour défendre la patrie et préserver sa sécurité, sa stabilité et contribuer à son développement».



56^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE



Consolider une souveraineté nationale chèrement acquise

L'Algérie célèbre dans la communion le 56^{ème} anniversaire de l'indépendance, dans un contexte marqué par la mobilisation pour consolider la souveraineté nationale chèrement acquise, à travers un plan de diversification de son économie et d'intenses efforts pour sécuriser ses frontières dans un environnement international et régional instable.

Dans cette optique, le renforcement du front interne s'impose comme une nécessité vitale, d'où l'attachement des plus hautes autorités du pays à conforter la vocation social de l'Etat.

En dépit des tensions financières et budgétaires induites par les soubresauts du marché pétrolier, des centaines de milliers de logements sont livrés chaque année au bénéfice des citoyens et les projets d'infrastructures dans le secteur de l'éducation, de la santé et en matière de développement local ont été relancés.

La politique de soutien direct, comme c'est le cas pour les produits de large consommation, et indirect, pour l'eau, l'électricité, etc. est également maintenue. Une enveloppe budgétaire de 1,760 milliards DA est allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, principalement consacrée au soutien aux familles en matière de logement et de santé. Dans le domaine économique, une feuille de route a été élaborée et mise en œuvre pour réindustrialiser le pays et le doter d'un outil industriel moderne. Des projets de revalorisation du domaine minier sont également en cours.

Le secteur des hydrocarbures, qui demeurera encore dans les prochaines années la locomotive de l'économie nationale, a bénéficié de programmes destinés à renouveler les réserves et à assurer l'autonomie énergétique du pays, tout en développant les énergies renouvelables et l'industrie de raffinage.

La loi sur les hydrocarbures sera, d'autre part, réaménagée, essentiellement pour ce qui est du volet fiscal, pour attirer



davantage les investisseurs étrangers dans ce créneau, tout en sauvegardant les intérêts nationaux, à travers notamment la règle 51/49%. Le secteur agricole, et son corolaire l'industrie agro-alimentaire, qui ont connu un essor notable ces dernières années, se tournent de plus en plus vers l'exportation.

Pour ce qui est de l'aspect sécuritaire, d'énormes efforts sont consentis pour sécuriser les frontières et prémunir le pays des conséquences des foyers de tension dans des pays de la sous-région et des menaces que constituent le terrorisme et le crime organisé. Le bilan du premier semestre 2018, fait ressortir 117 terroristes neutralisés.

Des quantités considérables d'armes et de munitions ont été également saisies aux frontières par l'Armée nationale populaire (ANP).

L'autre défi auquel fait face l'Algérie réside dans des tentatives de l'inonder de stupéfiants.

Les quantités de drogues saisies, depuis quelques années déjà, renseignent sur les efforts déployés sur le terrain pour lutter contre ce phénomène.

La question mémorielle fondamentale pour des relations de confiance entre l'Algérie et la France

Sur le registre de l'histoire et bien que 56 ans soient passés depuis l'indépendance, la question mémorielle demeure l'un des plus importants volets des relations algéro-françaises. Pour l'Algérie, qui a arraché sa liberté au prix d'incalculables sacrifices et après une nuit coloniale de plus de 130 ans, la question mémorielle constitue «l'axe principal» dans les relations entre les deux pays et le critère à l'aune duquel se construit une «confiance mutuelle». L'Algérie a fait une demande officielle à la France pour la restitution des crânes des résistants algériens du XIX^e siècle et les archives de 1930 à 1962. A l'occasion de sa visite de travail et d'amitié à Alger le 6 décembre dernier, le président Emmanuel Macron avait fait part de la disposition de la France à restituer les crânes de résistants algériens conservés au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, qui avaient combattu à Zaatcha (Biskra) l'armée d'invasion française en 1849.

Il avait indiqué, aussi, que la

France était prête à restituer des copies des archives concernant l'Algérie.

Bien que ces annonces soient positives, la question mémorielle est loin d'être épuisée. Trois commissions mixtes ont été mises sur pied pour examiner et élucider tous les contentieux liés à cette question.

Les discussions sont engagées, notamment, autour de la restitution des archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires dans la Sahara algérien et les disparus algériens durant la Guerre de Libération nationale. Plus généralement, il est attendu de la France, dans une démarche cathartique inéluctable, de reconnaître les souffrances infligées au peuple algérien et les crimes de guerre et contre l'humanité commis par l'armée coloniale française durant son occupation de l'Algérie.

A travers l'évocation de son passé dramatique à la suite de l'invasion française, le peuple algérien exerce son devoir de mémoire envers ses ancêtres, tombés en résistants, emprisonnés ou déportés, dépossédés de leurs terres et de leurs biens, avait affirmé le président Abdelaziz Bouteflika.

«De tels rappels ne sont porteurs d'aucune haine, même si notre peuple exige toujours une reconnaissance de ses souffrances de la part du colonisateur d'hier, la France, avec laquelle l'Algérie a engagé la construction d'un partenariat d'exception qui se doit d'être mutuellement bénéfique, un partenariat qui gagnera en sérénité et en élan dans une reconnaissance des vérités de l'Histoire», avait-il souligné.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président Bouteflika signe deux décrets de remise de peines pour des détenus

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé mercredi à l'occasion de la célébration du 56^{ème} anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, deux décrets portant remise totale ou partielle de peines au bénéfice de personnes détenues, indique un communiqué de la présidence de la République.

«A l'occasion de la célébration du 56^{ème} anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, et conformément aux dispositions de l'article 91, alinéa 7, de la Constitution, conférant au président de la République le droit de grâce et le droit de remise ou de commutation de peine, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a signé ce jour un décret portant remise totale ou partielle de peines au bénéfice de personnes détenues condamnées définitivement, ayant suivi un enseignement couronné de succès aux examens de la Formation professionnelle, du Brevet de l'enseignement moyen, du Baccalauréat, ou de fin d'études universitaires, au titre de l'année 2017-2018», précise le communiqué.

Le président Abdelaziz Bouteflika a, également, signé un second décret présidentiel portant «remise totale ou partielle de peines pour les personnes détenues condamnées définitivement, ayant fait preuve de bonne conduite».

«Ces deux décrets présidentiels excluent de leur champ d'application les détenus condamnés pour des crimes de terrorisme, de subversion, de trahison, d'espionnage, de trafic de stupéfiants, de corruption, de trafic de fausse monnaie et de contrebande, ainsi que les condamnés pour crimes ou délits ayant entraîné la mort, ou pour coups et blessures avec port d'armes».

«Sont, également, exclues du bénéfice des dispositions de ces deux décrets, les personnes condamnées définitivement pour avoir commis ou tenté de commettre les délits et crimes d'enlèvement, d'attentats à la pudeur avec ou sans violence sur la personne d'un mineur ou de viol», ajoute le communiqué.

Célébration du 56^e anniversaire de la fête de l'indépendance au Cercle national de l'Armée

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé jeudi soir à Alger, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika, une cérémonie d'échange de vœux célébrant le 56^e anniversaire de la fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. La cérémonie a été organisée au Cercle national de l'Armée en l'honneur de hauts cadres de l'ANP, en activité ou à la retraite, et de hauts responsables de l'Etat. Ont pris part à la cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre des grandes traditions de l'ANP visant à valoriser les dates phares de la glorieuse histoire, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale, Saïd Bouhadja, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des membres du gouvernement ainsi que des personnalités nationales et des moudjahidines.

INDÉPENDANCE ET JEUNESSE/FÊTE : Plus de 1000 jeunes participent à Bouira au lancement de la caravane «Mémoire et histoire»

Plus de 1000 jeunes issus de la wilaya de Bouira participent jeudi à la caravane «Mémoire et histoire», lancée par les autorités locales de la wilaya pour visiter l'ancien centre de torture de Thiliouat, situé dans la commune d'Ahl Laksar (Sud de Bouira). Cette caravane «est formée de plus de 1000 jeunes qui visiteront l'ancien centre de torture de Thiliouat dans la commune d'Ahl Laksar», a expliqué à l'APS le directeur de l'Odeji, Houcine Hemmal. «L'objectif de cette action a pour objectif d'inciter les jeunes générations à connaître les sacrifices et les souffrances qu'ont endurés les martyrs de la guerre de libération nationale, ainsi que pour préserver la mémoire nationale et l'unité du pays», a ajouté le même responsable. Sur site, les jeunes ont visité cet ancien centre de torture, qui avait connu il y a deux ans de cela une vaste opération de réhabilitation. Des portraits et d'autres photos d'anciens moudjahidines de la région d'Ahl Laksar et des martyrs de la Révolution nationale ont été présentés aux jeunes visiteurs. Des témoignages

émouvants ont été faits par des rescapés de cet ex-centre de torture transformé en musée. Ce vieux centre était réputé, selon le témoignage des anciens moudjahidine, durant la période 1956-1958 par ses férociétés. «Rares étaient ceux qui sortaient vivants après des séjours et des nuits de torture», ont témoigné un groupe d'anciens moudjahidine, ainsi que de vieux citoyens, qui ont vécu cette période douloureuse de l'histoire révolutionnaire algérienne. «Au total, 21 moudjahidine avaient rendu leurs nobles âmes sous la férocité de la torture dans ce centre de la honte», se sont-ils remémoré avec amertume. La caravane «Mémoire et histoire» a coïncidé aussi avec le lancement du festival national de danse folklorique des jeunes auquel huit wilayas du pays y participent. Les jeunes participants ont accompagné la caravane «Mémoire et histoire» à l'ex-centre de torture de Thiliouat d'Ahl Laksar, où ils prévoient des activités de danse. Les jeunes danseurs se rendront par la suite à Bechloul, puis Tijkda et Haizer, où ils exécuteront aussi des spectacles

de danse à l'occasion des festivités célébrant le 56^{ème} anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, a précisé M. Hemmal à l'APS. Par ailleurs, le coup d'envoi d'une rencontre nationale de poésie révolutionnaire a été donné par les autorités locales de la wilaya avec la participation de dizaines de poètes et hommes de lettres. Le wali Mustapha Limani a procédé par la suite à la dénomination du nouveau pôle urbain de la ville de Bouira du nom «Cité des oliviers».

Les autorités de la wilaya de Bouira ont aussi inauguré, à cette occasion, le nouveau siège du laboratoire national des travaux publics, réalisé en 22 mois pour une enveloppe financière de 156 millions de dinars, selon les détails fournis par le directeur de ce laboratoire, Dridi Slimane.

«Ce laboratoire est destiné à fournir des prestations de service, à assister les maîtres de l'ouvrage dans la réalisation des projets, ainsi qu'à faire des études géotechniques et à contrôler les chantiers», a ajouté M. Dridi.

Le Général Ghali Belekir installé Commandant de la Gendarmerie nationale

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire a installé mercredi à Alger, le Général Ghali Belekir en tant que nouveau Commandant de la Gendarmerie nationale en succession au Général-Major Menad Nouba, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Au nom de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et conformément au Décret Présidentiel du 03 juillet 2018, Monsieur le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP a présidé, cet après midi mercredi 04 juillet 2018, la cérémonie de passation de pouvoirs et l'installation du Général Ghali Belekir en tant que nouveau Commandant de la Gendarmerie Nationale en succession au Général-Major Menad Nouba», précise la même source.

Le Général de Corps d'Armée a entamé la cérémonie en passant en revue les carrés de formations de la Gendarmerie Nationale au niveau de la place d'armes, pour procéder ensuite à l'installation officielle du nouveau Commandant et lui remettre l'emblème national.

«Au nom de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et conformément au Décret Présidentiel du 03 juillet 2018, je nomme officiellement, Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Général Ghali Belekir en succession au Général-Major Menad Nouba», a-t-il annoncé.

Après avoir présidé la cérémonie de passation de pouvoirs, M. Gaïd Salah «a tenu une rencontre avec le Commandement et les cadres de la Gendarmerie nationale, où il a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle il a rappelé l'importance que le Commandement de l'ANP confère au corps de la Gendarmerie nationale, en adéquation avec la vision clairvoyante de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale».

«Vous êtes tous au courant, même pleinement conscients de l'attention particulière dont jouit le Corps de la Gendarmerie nationale, une attention dont les grandes lignes se manifestent en veillant à réunir tous les facteurs de développement et d'adaptation avec la sensibilité et la particularité des missions qui lui sont assignées, ainsi qu'avec notre ferme volonté à en faire un pilier central dans la sécurisation et la stabilité du Pays, conformément à la vision de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et ses orientations clairvoyantes, à travers lesquelles il veille à ce que le Corps de la Gendarmerie Nationale soit le trait d'union et lien avec le Peuple, notamment dans les zones rurales et périurbaines, dans lesquelles les éléments de la Gendarmerie nationale sont en contact quotidien avec leurs frères concitoyens, ce qui constitue une composante sécuritaire indispensable et un outil d'extrême nécessité au service de la nation et des lois de la République», a-t-il indiqué dans son allocution.

Après avoir mis en exergue les grandes missions vitales assignées à la Gendarmerie nationale, il a tenu à souligner la nécessité de renforcer continuellement le lien avec le peuple à travers tout le territoire national.

«Ainsi, se manifeste la vitalité des missions assignées à la Gendarmerie nationale, et se révèle l'importance, voire l'impératif de leur parfait accomplissement, nécessitant inévitablement un investissement conscient et permanent dans le raffermissement des liens avec le Peuple, à travers tout le territoire national.

Ceci, outre les missions vitales et délicates qui incombent aux unités de la Gendarmerie nationale participant à la lutte antiterroriste et engagées contre le trouble et la criminalité organisée, contribuant à la sécurisation des zones stratégiques et la protection des étrangers exerçant dans des entreprises économiques. Des missions qui m'interpellent, aujourd'hui en cette honorable occasion, tant pour exprimer ma grande estime que pour exhorter l'ensemble à davantage de détermination et de persévérance, voire même de sacrifices, en l'honneur de cette profession et au service du Pays», a ajouté M. Gaïd Salah. «J'avais évoqué, lors de quelques occasions passées, la question de la responsabilité, et je le réitère devant vous aujourd'hui, la responsabilité de conduire des hommes avec vive conscience, avec mérite professionnel, avec intégrité et loyauté en s'acquittant du devoir, est une responsabilité de grande noblesse et d'extrême importance, loin d'être simple ou aisée, requérant de la patience et de la sagesse avec les subordonnés, et une attention complète et continue à leur environnement de travail, à leurs conditions de vie et leur relationnel, en veillant en permanence à réunir tous les facteurs à même de garantir leur bon moral, que nous considérons comme étant l'une de nos priorités au sein de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale», a-t-il conclu.

APS

ANP: Gaïd Salah préside une cérémonie de remise de grades et de médailles

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a présidé, mercredi à Alger, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, une cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers supérieurs et de cadres du MDN.

Cette cérémonie, qui s'est déroulée au siège du ministère de la Défense nationale, a vu la promotion de généraux au grade de général-major et de colonels au grade de général ainsi que la remise de médailles à un nombre de cadres militaires et civils assimilés. Dans son allocution à cette occasion, M. Gaïd Salah a félicité, au nom du président de la République, et en son nom personnel, l'ensemble des officiers promus et tous les personnels honorés par des médailles, affirmant que ces promotions et distinctions viennent en reconnaissance des efforts laborieux consentis par ces cadres et en valorisant leurs efforts pour honorer leurs parcours professionnels.

«Avec beaucoup de joie et de gratitude, j'ai l'honneur aujourd'hui de superviser officiellement au nom de Son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de remise des grades et des médailles, au siège du Ministère de la défense nationale, vous souhaitant à tous, que ces promotions et distinctions constituent une nouvelle motivation qui vous encourage à aller de l'avant vers plus de réussites professionnelles, au profit de notre Armée et notre Patrie», a-t-il déclaré. «Nous n'avons ménagé



aucun effort et oeuvrons sans cesse avec la volonté d'Allah le Tout-Puissant à réunir toutes les conditions professionnelles adéquates à même d'ouvrir toutes les portes aux cadres et personnels de l'ANP, dans un environnement de travail propice à l'évolution, récoltant le fruit de leurs efforts lors des promotions et des remises de médailles en guise de gratitude et de reconnaissance à leur labour et en hommage à leur persévérance à honorer leurs parcours professionnels», a souligné le vice-ministre de la Défense nationale. M. Gaïd Salah a indiqué avoir «insisté à plusieurs occasions qu'en honorant un parcours professionnel, on attribue à la fidélité son sens propre et profond et vous savez que la fidélité prend tout son sens quand le cadre, peu importe son grade ou ses responsabilités, je dis quand le cadre se distingue par ses bonnes intentions, son honnê-

teté envers lui-même, puis envers la Patrie mais en premier et en dernier lieu envers Allah le Tout-Puissant, en faisant preuve d'intégrité, qui signifie à son tour la sincérité dans le travail et la loyauté envers le devoir, comme elle signifie aussi la droiture, la probité et la discipline professionnelle». «Ce sont toutes ces qualités désirées, voire exigées et impératives, dont on a besoin afin d'être le modèle à suivre (...) tels sont les traits pour lesquels, nous oeuvrons, avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant, et auxquels nous accordons une importance extrême, afin de les ancrer au sein des rangs de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale», a-t-il ajouté. Le chef d'état-major de l'ANP a saisi cette occasion pour adresser aux cadres promus et honorés les félicitations du président de la République «qui tient énormément à ce que vous

faites preuve de conscience quant aux missions assignées, que vous répondiez aux attentes de votre Armée, en termes de travail assidu et fructueux, qui vous engage à vous munir d'un grand esprit lors de l'accomplissement de votre devoir, à travers tous les postes de responsabilité dont vous êtes en charge, en loyauté à l'Algérie et en fidélité aux âmes des martyrs et leur serment éternel «Honorez vos engagements, car vous en serez interrogés»». «Comme je saisis cette honorable occasion pour vous présenter de nouveau et à travers vous à l'ensemble des personnels de l'ANP, tous mes vœux de réussite à l'occasion du 56ème anniversaire du recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale, souhaitant à notre ANP davantage de développement et d'évolution et à notre pays plus de sécurité et de stabilité», a-t-il conclu.

Trois terroristes se rendent aux autorités militaires à Tamanrasset

Trois (3) terroristes, se sont rendus jeudi aux autorités militaires à Tamanrasset, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire, trois (3) terroristes se sont rendus, aujourd'hui 5 juillet 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6ème Région militaire)», précise la même source.

«Il s'agit en l'occurrence des dénommés: «Leksir Ahmed» dit «Charaf Eddine», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012, «Lansari El-Taïb» dit «Abou Hamza», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 et

«Sekkouni Mohamed» dit «Abou Yahia», qui a rallié les groupes terroristes en 2014», ajoute le communiqué.

«Ces opérations ont permis, également, de récupérer trois (3) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et huit (8) chargeurs de munitions garnis».

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6e RM), (5) orpailleurs et saisi un (1) camion, un (1) véhicule tout-terrain, (2,9) tonnes de denrées alimentaires, (400) litres de carburant, (9) groupes électrogènes et (7)

marteaux piqueurs». En outre, dans le même contexte, des Garde-côtes «ont saisi, à Mostaganem (2e RM), (30) kilogrammes de kif traité», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté un individu en possession de deux (2) fusils de confection artisanale à Batna (5e RM)».

D'autre part, des Garde-côtes «ont déjoué à Annaba et Skikda (5e RM), deux tentatives d'émigration clandestine de (23) personnes à bord de deux embarcations de construction artisanale, tandis que (27) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen (2e RM) et Ghardaïa (4e RM)», rapporte également le communiqué.

ALGÉRIE-ROYAUME UNI Bedoui reçoit Lord de Wimbledon, Tariq Mahmoud Ahmad

Le ministre l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a reçu mercredi le ministre chargé du Commonwealth et des Nations Unies au bureau des Affaires étrangères au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Lord de Wimbledon, Tariq Mahmoud Ahmad.

S'exprimant à l'issue de l'audience, Lord de Wimbledon, Tariq Mahmoud Ahmad, a déclaré que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la sécurité et les droits de l'homme étaient parmi les questions évoquées lors de ses entretiens avec le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui. Il a salué, à cette occasion, les efforts de l'Algérie pour «le renforcement d'une coopération fructueuse entre l'Algérie et le Royaume Uni», mettant l'accent sur «l'impératif de l'élargir à d'autres domaines notamment l'éducation et l'emploi».

M. Tariq Mahmoud Ahmad a également rendu hommage aux efforts du Gouvernement algérien et le niveau atteint de la question de promotion des droits de l'homme, soulignant que l'Algérie «occupe une place stratégique dans le monde arabe, l'Afrique et le Maghreb, d'autant qu'elle est un pays de démocratie et exemplaire en matière des droits de l'Homme et de la liberté de culte».

ALGÉRIE-ZIMBABWE Messahel à Harare porteur d'un message du Président Bouteflika à son homologue zimbabwéen (MAE)

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, se rend jeudi Harare, porteur d'un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Au cours de cette visite, M. Messahel «sera reçu par le président Mnangagwa et aura des entretiens avec son homologue, Sibusiso Moyo», précise le communiqué.

Cette visite, qui s'inscrit, également, «dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, permettra la poursuite de la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute la même source.

ALGÉRIE-ROYAUMEUNI La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme évoquée par Messahel et Lord de Wimbledon

La coopération algéro-britannique dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux ont été au centre d'un entretien mercredi à Alger entre le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et le ministre chargé du Commonwealth et des Nations unies au Bureau des Affaires étrangères au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Lord de Wimbledon, Tariq Mahmoud Ahmad.

«L'entretien a permis d'aborder plusieurs questions d'intérêt commun et les défis auxquels font face les deux pays, notamment ceux relatifs à la sécurité, et à leur tête le terrorisme et l'extrémisme religieux», a indiqué M. Mahmoud Ahmad à la presse, à l'issue de l'entretien, précisant que l'Algérie et le Royaume-Uni «travaillent ensemble pour faire face à ces problèmes, et nous eurons pour défendre le vrai visage de l'Islam».

Il a ajouté que sa rencontre avec M. Messahel a été, également, «une occasion pour échanger les points de vues sur d'autres questions intéressant les deux pays et d'examiner les voies et moyens de développer la coopération bilatérale dans les secteurs économique et commercial, et d'identifier d'autres domaines susceptibles de raffermir les fortes relations bilatérales».

APS

FÊTES NATIONALES Le Président Bouteflika félicite le Président américain Donald J. Trump...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président américain, Donald J.

Trump, à l'occasion du 242^{ème} anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il l'a assuré de sa «pleine volonté», à œuvrer à consolider les relations bilatérales, dans tous les domaines de coopération.

«Au moment où votre pays s'apprête à célébrer le 242^{ème} anniversaire de son indépendance, il m'est particulièrement agréable de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de bonne santé et de bonheur pour vous-même, et de prospérité pour le peuple américain ami», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«C'est également une opportunité qui m'est offerte pour vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales entre nos deux pays, qui se distinguent, aujourd'hui par la régularité de notre dialogue et concertation politiques, ainsi que par les perspectives de développement et de diversification de nos relations économiques et commerciales», ajoute le Président Bouteflika.

«Je ne peux que m'en féliciter et vous assurer de ma pleine volonté à œuvrer avec vous, à les consolider davantage dans tous les domaines de coopération au bénéfice mutuel de nos deux peuples», conclut le président de la République dans son message.

...le Président rwandais Paul Kagame...

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue rwandais, Paul Kagame, à l'occasion de la célébration du 24^{ème} anniversaire de la libération de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa disponibilité à poursuivre le dialogue et la concertation en faveur du développement du continent africain.

«La célébration par la République du Rwanda du 24^{ème} anniversaire de la libération du pays m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de bien-être de bonheur pour votre



excellence, de progrès et de prospérité pour le peuple rwandais frère», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Il me plaît en cette heureuse circonstance, de souligner la qualité des liens d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays», ajoute le Président Bouteflika.

«Je tiens, également, à vous réaffirmer mon entière disponibilité à poursuivre, avec vous, la tradition du dialogue et de concertation politique en faveur du développement économique et social de notre continent», conclut le président de la République.

...le Président du Malawi Arthur Peter Mutharika...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Malawi, Arthur Peter Mutharika, à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays dans lequel il lui a fait part de sa «disponibilité à œuvrer au raffermissement des relations d'amitié et de coopération» entre les deux pays.

«A l'occasion de la célébration de la fête d'indépendance de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour votre Excellence, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a écrit le président de la République dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous faire part de ma disponibilité à œuvrer,

avec vous, au raffermissement des relations d'amitié et de coopération qui lient nos deux pays et au renforcement de notre concertation en vue d'atteindre les objectifs de paix, de stabilité et de développement de notre Continent», a ajouté le président Bouteflika.

... et le Président du Cap Vert, Jorge Carlos de Almeida Fonseca

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitation à son homologue du Cap Vert, Jorge Carlos de Almeida Fonseca, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«La célébration par la République du Cap Vert de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple frère Cap Vertien», a écrit le président de la République dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour me féliciter de la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur approfondissement dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples frères», a ajouté le chef de l'Etat.

«Je tiens, également, à vous réaffirmer mon attachement à la poursuite de nos efforts tendant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans notre continent», a souligné le président Bouteflika.

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DES COMORES Le président Bouteflika réaffirme à son homologue comorien sa volonté de consolider les relations de fraternité et de coopération

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au président de la République fédérale des Comores, Othman Ghazali, à l'occasion du 43^{ème} anniversaire de sa glorieuse indépendance, il m'est agréable de vous présenter au nom du peuple et du gouverne-

ment Algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et nos vœux les meilleurs de santé et de bien être et davantage de progrès et de prospérité au peuple comorien frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je tiens, également, à vous réaffirmer mon attachement à la poursuite de nos efforts tendant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans notre continent», a souligné le président Bouteflika.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous réitérer notre volonté à consolider les liens de fraternité et de coopération unissant nos deux pays pour les hisser au plus haut niveau au mieux des intérêts de nos deux peuples frères», a ajouté le chef de l'Etat.

BATNA :

Remise des clés de 5.061 logements tous types confondus en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural



Une cérémonie de remise de clés de 5.061 logements tous types confondus a été organisée, mercredi soir, à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de Batna, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, qui était accompagné du wali, Abdelkhalek Sayouda. En sa qualité de représentant du gouvernement, M. Bouazgui, a mis l'accent sur les réalisations effectuées localement, pas seulement dans le secteur de l'habitat, mais également dans les autres secteurs, qui ont été concrétisées, dit-il, grâce au programme du président de la république, Abdelaziz Bouteflika. Le ministre a également ajouté que "les chiffres attestent de tout ce qui a été entrepris sur le terrain dans différents domaines de développement", à la faveur de la sécurité et la stabilité, fruit de la réconciliation nationale initiée par le président de la république, Abdelaziz Bouteflika. De son côté, le wali Abdelkhalek Sayouda, a affirmé que "l'année 2018 sera celle des distributions de logements", soulignant que l'attribution de logements se poursuivra avec l'octroi de 2158 unités de différentes formules, le 20 août prochain, à l'occasion de la journée du moudjahid. Il a également affirmé, à ce propos, que cela permettra d'augmenter le nombre d'habitations distribuées depuis le début de l'année en cours et jusqu'à sa fin, à 15000 unités de différents types.

Quant aux services de la wilaya, ils ont fait état de la distribution, à cette occasion, de 2.803 logements publics locatifs (LPL) dont 400 unités pour la région de Barika, 90 logements à Boulhilat, 80 à Ouled Fadel et 40 autres dans les communes de Djerma et El Maâdar.

S'agissant de la formule du logement promotionnel aidé (LPA), il a été procédé à la distribution de 742 unités, dont 80 LPA à Seggana, 40 logements similaires à Chemora, 80 autres unités du même type à Bouhilet, 292 LPA dans la région d'Ain Touta et 250 autres LPA à Merouana, a ajouté la même source, faisant état de la distribution de 400 logements de type Location-vente dans la commune d'Ain Touta.

Selon cette même source, l'opération de distribution de logements a concerné également un quota de 116 logements promotionnels et 1000 aides à la construction rurale à travers les différentes communes de la wilaya.

A noter qu'un quota de 2.840 logements tous segments confondus avait été distribué à travers diverses communes de la wilaya durant le mois sacré du Ramadhan, a-t-on rappelé.

ADRAR :

Attribution de 578 logements publics locatifs

Un quota de 578 logements de type public locatif a été attribué dans la soirée de mercredi à leurs bénéficiaires, lors d'une cérémonie en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

Entrant dans le cadre de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la jeunesse, cette attribution de logements a concerné la commune de Bouda et toutes celles relevant des dairas de Fenoughil et Cherouine. L'opération, qui a donné lieu aussi à la remise de 100 décisions d'aides à l'habitat rural, a été accueillie avec une grande joie et satisfaction par les bénéficiaires.

HABITAT

Première phase de la 24^{ème} opération de relogement à Alger: 1.000 familles relogées

La première phase de la 24^{ème} opération de relogement a débuté mercredi dans la wilaya d'Alger au profit de plus de 1.000 familles occupant des habitations précaires, des espaces pédagogiques, des logements de fonction et des immeubles menaçant ruine.

«La 24^{ème} opération de relogement dans la wilaya d'Alger est divisée en 4 étapes et devra profiter à 8.000 familles réparties entre les formules de logement public locatif (LPL) (6.000 familles), logement social participatif (LSP) (2.000 familles), a déclaré le Wali d'Alger Abdelkader Zoukh lors d'une conférence de presse tenue au niveau de la nouvelle cité des 1.602 logements dans la commune de Douera, ajoutant que la première étape de cette opération qui a débuté mercredi concernera plus de 1000 familles.

Il a ajouté que la première phase de la 24^{ème} opération profitera à 1000 familles qui seront relogées en l'espace de deux jours (mercredi et jeudi) et bénéficieront de logements décentes, précisant que l'opération permettra de récupérer 16 complexes scolaires et des unités de consultation médicale occupées par des familles.

Le premier quota de la première phase de la 24^{ème} opération de relogement lancée mercredi concernera 575 familles issues de Dar el Beida et Birtouta, ainsi que 8 bidonvilles dans les communes de Bordj el Kiffan, El Mohammadia et Tessala el Merdja.

Parmi les bidonvilles relevant de la circonscription administrative de Dar el Beida: le bidonville de Bordj el Kiffan limitrophe du stade olympique devant accueillir les jeux africains prévus dimanche prochain, le bidonville Ali Amrane3, la ferme Ouazane, Haouch Ali Amrane et les points noirs au niveau de Ali Amrane de Bordj el Kiffan.

Les familles occupant l'assiette foncière consacrée au projet de réalisation d'une école primaire à El Mouhamadia ont bénéficié de logements dans le cadre de cette opération.

A cela s'ajoutent les familles occupant l'assiette foncière consacrée au projet de réalisation des canalisations d'assainissement de la cité 1040 logements de type public locatif à Douira.

Pour ce qui est de la deuxième phase de la première étape de l'opération 24 qui débutera jeudi, elle concerne 492 familles réparties sur 12 circonscriptions administratives, à savoir : 6 bidonvilles dans la commune de Mohamed Belouizdad (bidonvilles Chiekh Kamal,



Salem Ezzai, Messaoud Lahlaoui, Ali Hamidi, Ali Hamidi2 et Abderrahmane Hamaoui), une construction menaçant ruine à El Makaria et 4 familles occupant des carcasses d'immeubles à Kouba. Les familles concernées seront relogées dans les cités 985/1602 logements à Douira, 400 logements à Djenane Sfari (Birkhadem) et la cité 168/1000 logements à Douira.

Relogement de 277 familles occupant des espaces pédagogiques et des logements de fonction dans le cadre de la 24^{ème} opération

En vue de garantir une entrée scolaire «réussie et confortable», la wilaya d'Alger a décidé de reloger les familles occupant des espaces pédagogiques et des logements de fonction situés au sein des établissements éducatifs sur l'ensemble des circonscriptions administratives de la wilaya à l'exception de la circonscription administrative de Birtouta, a fait savoir le wali d'Alger.

Ainsi 277 familles qui occupaient ces lieux ont été relogées au niveau des circonscriptions administratives d'El Harrach, Cheraga, Bab El Oued, Bir Mourad Raïs, Sidi M'hamed, Bouzazrah, Rouiba, Dar El Beida, Hussien Dey, Berraki, Draria et Zeralda.

Cette opération permettra de récupérer 120 espaces pédagogiques au sein des établissements, 36 bureaux admi-

nistratifs, 33 classes scolaires, deux cantines scolaires et 157 logements de fonction qui seront transformés en classes pour alléger la pression sur les établissements scolaires, a-t-il indiqué.

En comptant ces espaces éducatifs qui seront récupérés dans le cadre de la 24^{ème} opération de relogement, le nombre de classes qui seront exploitées à la rentrée scolaire 2018-2019 atteindra 190 classes soit près de 16 écoles primaires, sachant que ces espaces se trouvent dans des régions à forte concentration d'élèves.

La 24^{ème} opération de relogement a été précédée par une opération de relogement de 245 familles qui occupaient 128 établissements éducatifs, ce qui a permis de récupérer 147 espaces pédagogiques, 80 classes, 76 bureaux administratifs, 42 logements de fonction et 34 cantines scolaires», a rappelé M. Zoukh, indiquant que «la wilaya d'Alger a récupéré depuis le lancement de l'opération d'assainissement des établissements scolaires 312 classes scolaires, soit 26 écoles primaires».

Concernant les personnes ayant introduit des recours, le wali d'Alger a fait savoir que les 51 familles dont les recours ont été acceptés bénéficieront durant cette étape de logements décentes, ajoutant que cette opération a permis de récupérer plus de 14 ha de terres qui ont été consacrées à la réalisation de projets de développement.

TISSEMSILT

La distribution de logements se poursuivra tout au long de l'année 2018

ABED MEGHIT

Plusieurs quotas de logements ont été distribués à Tissemsilt à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance.

C'est le wali, Abdelkrim Megherbi qui a procédé à la remise des clés aux bénéficiaires de logements dans deux localités, 90 logements de type LPL à Lazharia et 80 logements de type LSP au profit des fonctionnaires de la sûreté nationale (DGSN), au chef lieu de wilaya, outre la remise de 200 décisions d'affectation d'aides à la construction rurale, réparties sur plusieurs communes.

A précisé le directeur



général de l'OPGI de Tissemsilt, que 245 logements pour la commune de Tissemsilt et 200 décisions d'affectation d'aides à la construction rurale vont être distribués, prochainement le 20 Aout 2018. Ainsi

que, pour la commune de Tissemsilt (355 unités), la commune d'Ammari (100 unités) et 200 décisions d'affectation d'aides à la construction rurale, réparties sur plusieurs communes, prévu le 20 septem-

bre 2018 (Achoura). Pour le 1er Novembre, 400 logements pour la commune de Tissemsilt, 616 logements pour la commune de Khemisti, 78 logements pour la commune de Tamallahet, 18 logements pour la commune de Sidi Lantri et 250 décisions d'affectation d'aides à la construction rurale, réparties sur plusieurs communes. Pour le 11 décembre 2018, Tissemsilt (50 logements), Laâyoune (190 logements), Bordj Emir Abdelkader (54 logements), Ouled Bessem (35 logements) et 250 décisions d'affectation d'aides à la construction rurale. Alors que, des Moudjahidine et veuves de Chouhada ont été honorés.

AIN DEFLA

LA VEILLE DES CÉLÉBRATIONS DU 56^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

« La distribution de 1050 logements locatifs et ruraux »

► «Lancement des travaux raccordement du gaz de ville pour 3458 familles »

Les festivités de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse se sont déroulées dans toutes les 36 communes de la wilaya d'Ain Defla, avec les couleurs du drapeau algérien, dans une bonne ambiance, en présence des autorités civiles et militaires et la joie des enfants, les jeunes ainsi que la famille révolutionnaire.

Salim Ben

C'est une journée très spéciale pour beaucoup de personnes qui ont assisté aux différentes festivités.

Le wali d'Ain Defla a entamé le programme avec des mises en service du gaz de ville au profit de 250 familles dans la localité de Zouatina dans la commune de Rouina et dans les localités de Klaitine et Belailia dans la commune de Mekhatra pour 220 familles.

Ainsi, le lancement des travaux du raccordement du gaz de ville ont été lancés pour les 1164 familles à Bethia, 892 familles à Ain Dem (Djendel), 550 familles à Oued Zeboudj (Boumedfaa), 424 familles à Djebabra (Hammam Righa), et 428 familles à Zenadra (Ain Defla).

Pour les logements il y a eu la distribution des logements dans les communes de Benallem dans la daïra de Miliana, à Rouina, et Arib.

Pour les grandes villes de Khemis Miliana, Ain Defla, El Attaf et El Abadia, la distribution sera affichée pour le 19 Aout prochain selon nos sources.

Une grande cérémonie a été organisée pour la remise des clés des bénéficiaires des logements ainsi que des récompenses des lauréats du BEM et 5ème au niveau de la maison de la culture du chef lieu de la wilaya.

1050 logements ont été distribués dans le cadre du programme du Président de la République.

Il s'agit de 500 logements de type locatifs à Rouina, 300 logements à Arib et 50 logements à Benallem ainsi que des logements ruraux.

A Khemis Miliana, un grand défilé a été organisé par l'APC au niveau du stade Belkheir Abdelkader, en présence de toutes les associations sportives et culturelles de la ville.

Une soirée musicale a été animée au



niveau du centre culturel par des chanteurs locaux, Meriem et Cheb Yacine, avec la collaboration de la direction de la culture, dont le nouveau directeur Mr Djamel Hasnaoui est remercié pour son soutien.

A la salle des conférences « Si M'hamed Bougara » au nouveau siège de l'APC une cérémonie de récompense des lauréats a été organisée à l'honneur des meilleurs élèves qui ont décroché leur BEM et leur 5ème, en présence de leurs parents et les responsables locaux.

Au boulodrome de la ville la section des boules du 1er novembre a organisé un tournoi des boules avec la participation de clubs venant de Boumerdes, Ain Defla et Miliana.

Mr Meliana le président nous a dit à propos de ce tournoi « Nous sommes très fiers de commémorer ce 56ème anniversaire, nous avons marqué l'événement et je tiens à remercier l'APC de Khemis Miliana et tous les bénévoles du boulodrome qui nous ont donné un coup de main pour la réussite de ce tournoi » au niveau du CEM Maghraoui Moussa et grâce à une initiative des professeurs, les meilleurs élèves de

l'établissement ont été récompensés, avec des livres et des coupes d'encouragement, notamment l'élève Ilmamine Hiba qui est classée première dans la daïra de Khemis Miliana et 2ème dans la wilaya avec une moyenne de 19,08, un grand bravo à ces élèves et leur parents ainsi que tous les professeurs, qui ont fourni des grands efforts dans l'absence totale de l'administration du CEM.

La journée du 5 juillet était très spéciale pour la population d'Ain Defla qui a fêté ce 56ème anniversaire, après 132 ans de lutte contre le colonialisme.

Tout le monde se souvient des combattants de la wilaya 4 entre autres, le colonel Si M'hamed Bougara, Allili El Baghdadi, Rais M'hamed, Belkheir Abdelkader, Kelkoul Hamdane, Gharbi Mohamed, Kouidri Mohamed, les frères Hadji et la liste est très longue.

Au niveau du cimetière des Chouhadas, les jeunes et les vieux ont prié pour les Chouhadas et prié santé et prospérité aux autres moudjahidines de la région qui sont malades.

« Gloire à nos Chouhadas et vive l'Algérie ».

BORDJ BOU ARRERIDJ
Distribution de plus de 1540 logements

Au total, 1546 logements ont été distribués, mercredi soir, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun et des autorités locales, à l'occasion de la célébration du 56ème anniversaire de l'Indépendance et de la jeunesse.

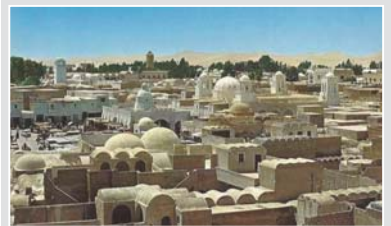
Lors de la cérémonie, organisée au siège de la wilaya, un quota de logements de 475 unités de type social locatif (LPL) a été octroyé, à cette occasion, à des bénéficiaires des communes de Bordj Ghedir, Ghilassa, Tixter et Taglaït.

La deuxième plus grande commune de la wilaya à savoir Ras El Oued a bénéficié, pour sa part, de 400 logements de type AADL, en plus de 500 aides au logement rurale distribuées au profit de 6 communes en l'occurrence Djaïfra, El Main, Tefreg, El Kola, Sidi M'Barek et Zemoura.

L'opération a également porté sur la distribution de 136 logements de type promotionnel libre, 5 logements de type promotionnel public au profit de bénéficiaires du chef-lieu de wilaya, ainsi que 30 unités de type promotionnel aidé dans la commune de Sidi M'Barek.

Mme Houda Feraoun a souligné, à l'occasion, que « le règlement de la crise du logement fait partie des priorités du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec pour objectif de « concrétiser la dimension sociale de l'Etat en répondant aux aspirations du citoyen algérien de vivre décemment ».

De son côté le wali, Salah El Affani, a précisé que des opérations de distribution de logements similaires seront programmées lors des prochaines fêtes nationales et religieuses.

EL-OUED :
Attribution de 1.858 unités d'habitat de différentes formules

Au moins 1.858 unités d'habitat de différentes formules ont été attribuées mercredi dans la soirée à leurs bénéficiaires, en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et des autorités de la wilaya. Entrant dans le cadre de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse (5 juillet), l'opération a concerné quatre formules d'habitat, dont le logement public locatif avec 204 unités, 104 dans la commune frontalière de Taleb-Larbi et 100 dans celle de Robbah.

Quelque 154 unités de type promotionnel aidé ont été attribuées également au chef-lieu de wilaya, en plus de 1.000 lots de terrains à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux à travers différentes communes de la wilaya et de 500 aides à l'habitat rural (20 communes).

Le wali d'El-Oued, Abdelkader Bensaid, a affirmé à cette occasion que « l'année 2018 sera celle du logement », au regard de la consistance des quotas d'unités de différentes formules d'habitat à attribuer aux bénéficiaires mais aussi des programmes d'habitat actuellement à un stade avancé de réalisation.

APS

CONSTANTINE :

Attribution de 1.887 unités d'habitat de différentes formules

Pas moins de 1.887 unités d'habitat de différentes formules ont été attribuées mercredi soir à Constantine, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia et des autorités locales.

Entrant dans le cadre de la célébration du 56ème anniversaire de la fête nationale de l'Indépendance et de la Jeunesse, l'opération a concerné 1.587 logements publics locatifs (LPL) et de 300 aides à l'habitat rural.

Saluant à cette occasion les efforts déployés localement pour la concrétisation du programme du président de la République dans son volet habitat,

Mme Eddalia a rappelé « l'intérêt particulier » accordé par les pouvoirs publics à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, qui ont bénéficié au titre de cette opération d'un quota « plus ou moins considérable ».

Dans ce sens, la ministre a rappelé que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville œuvre à mettre à la disposition de cette catégorie sociale des logements « adaptés à leurs besoins de mobilité », ajoutant que la wilaya de Constantine avec le concours des responsables chargés de la réalisation des logements à caractère social s'attèle à dégager à l'intérieur des logements dédiés à cette catégorie, des espaces vitaux et de mobi-

lité pour un meilleur cadre de vie. Mme Eddalia a également rappelé les multiples facilitations décidées conjointement avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur le plan administratif, entre autres, pour permettre une meilleure prise en charge des demandes de logements formulées par la catégorie des personnes aux besoins spécifiques.

De son côté, le wali de Constantine, Abdessamie Saïdoune a indiqué, dans une allocution, que sur le quota de 1.587 LPL distribués, 1.052 unités sont dédiées aux habitants de la région d'El Khroub et le reste a été consacré aux familles occupant des habitations précaires à la vieille ville de Constantine.

Depuis le mois de juillet 2017 à ce jour, près de 7.200 LPL et 2.580 autres logements de diverses formules ont été distribués à Constantine, avec une moyenne de 900 unités distribuées par mois, a rappelé le chef de l'exécutif local, faisant état de plus de 12.000 LPL déjà construits à Constantine et qui n'attendent que l'achèvement des travaux de voirie et des réseaux divers (VRD) pour être remis à leurs bénéficiaires.

Le responsable, qui a rappelé les efforts déployés par l'Etat pour la prise en charge des préoccupations des citoyens en matière de logement notamment, a annoncé la distribution d'ici au 20 août d'environ 300 LPL à Constantine.

FRANCE: 3^e nuit consécutive de violences à Nantes

De nouvelles violences étaient en cours dans la nuit de jeudi à vendredi à Nantes (ouest de la France), pour la troisième nuit consécutive, après la mort mardi soir d'un jeune homme tué par le tir d'un policier, selon des journalistes de l'agence AFP sur place.

Plusieurs voitures étaient en feu autour de minuit dans le quartier de Bellevue, ont constaté les journalistes.

«Pas loin de 10 véhicules» étaient touchés par un incendie vers 00h30 (22h30 GMT), selon une source policière, qui a fait état de «groupes mobiles de 20 à 30 personnes cagoulées» dans le quartier.

Un mineur de 14 ans a été interpellé en possession d'un bidon d'essence et de mèches dans le quartier du Clos-Toreau, a indiqué la source policière, précisant qu'il avait été placé en garde à vue.

En revanche, la situation était calme dans les quartiers du Breil, des Dervallières et de Malakoff, selon la même source.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, plus d'une quarantaine de véhicules ont été incendiés dans les quartiers dits «sensibles» de Nantes: le Breil, Bellevue, les Dervallières et Malakoff.

Sept bâtiments publics et une dizaine de commerces ont aussi été incendiés.

Les faits à l'origine de ce déferlement se sont déroulés lors d'un contrôle sur un véhicule qui avait commis des infractions, selon le directeur départemental de la police, Jean-Christophe Bertrand qui a précisé que «le conducteur, faisant mine de sortir de son véhicule, a percuté un fonctionnaire de police» qui a été légèrement blessé aux genoux.

Un de ses collègues «a fait feu et a touché le jeune homme qui est malheureusement décédé».

Selon des sources policières, «le jeune aurait été touché à la carotide et serait décédé à son arrivée à l'hôpital».

Une enquête a été ouverte pour «déterminer dans quelles circonstances le policier a été amené à faire usage de son arme», a précisé le procureur de la République de Nantes, Pierre Sennès.

Le policier à l'origine du tir mortel a été placé jeudi midi en garde à vue.

ZAMBIE: Le risque d'épidémie de choléra n'est toujours pas écarté

Le gouvernement zambien a déclaré jeudi que le risque d'une nouvelle épidémie de choléra n'est toujours pas écarté dans le pays malgré la récente victoire remportée sur cette maladie hydrique.

Malgré l'annonce faite par le gouvernement, le mois dernier, que la propagation de la maladie était endiguée, un communiqué du ministère de la Santé indiquait jeudi que le risque d'épidémie de choléra ne sera pas écarté tant que le défi de l'accès à une eau potable et salubre ne sera pas relevé. Il a indiqué que l'assainissement insuffisant et la gestion inadéquate des déchets solides sont deux des problèmes auxquels il faut s'attaquer pour le pays ne soit plus menacé par les risques d'épidémie de choléra.

«Bien que nous ayons remporté la dernière bataille contre le choléra, cela ne signifie pas que la guerre soit finie.

Compte tenu des coûts économiques, directs et indirects, élevés de la maladie, il est de la plus haute importance de mettre un terme permanent aux menaces d'épidémie» a déclaré Chitalu Chilufya, ministre de la Santé.

Le gouvernement, a-t-il dit, veut résolument faire en sorte que les épidémies de choléra se transforment en mauvais souvenirs, ajoutant que le gouvernement œuvre à des projets à moyen et à plus long terme visant à améliorer la qualité des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

L'épidémie de choléra qui a éclaté en août 2017 a tué cent quatorze personnes.

NAUFRAGE EN THAÏLANDE: 21 corps repêchés et plus de 10 autres coincés dans l'épave

Vingt et un corps de victimes du naufrage jeudi, d'un bateau transportant des touristes dont de nombreux Chinois au large de la station balnéaire de Phuket dans le sud de la Thaïlande ont été repêchés, ont annoncé vendredi les autorités.

Le centre de secours de la province de Phuket, fait état de «vingt et un corps» ont été repêchés.

Des plongeurs ont également constaté «plus de 10 corps flottant à l'intérieur de l'épave du Phoenix ayant coulé jeudi soir pris dans une tempête», a indiqué le contre-amiral Charoenphon Khumrasee, cité par l'AFP.

Selon lui, les plongeurs vont tenter de récupérer ces corps plus tard dans la journée.

Les 21 corps ont été retrouvés, flottant et portant toujours des gilets de sauvetage, à plusieurs kilomètres de la zone où avait coulé le Phoenix en rentrant d'une journée d'excursion au départ de Phuket.

Une rescapée chinoise retrouvée parmi des corps qui flottaient a été hospitalisée à Phuket.

Son état de santé n'était pas encore connu.

Quelque 48 autres entre passagers et membres de l'équipage ont été secourus dans la nuit de jeudi à vendredi. Le bilan final de ce naufrage, l'un des pires dans l'histoire récente de la Thaïlande, n'a pas encore été déterminé.

«Je ne suis pas vraiment sûr de combien pourront survivre», a déclaré le gouverneur de Phuket, Noraphat Plodthong, cité par l'AFP. Un précédent



bilan faisait état de sept corps repêchés. «Les sauveteurs de la marine ont repêché sept corps», portant le bilan des morts à huit, a déclaré la porte-parole de la province de Phuket, Busaya Jaipiem. Le Phoenix qui transportait à son bord 105 passagers, en majorité des touristes chinois, avait été surpris par une vague de cinq mètres «après avoir ignoré un avis de tempête» en cette saison de mousson où la mer d'Andaman est tumultueuse. L'épave se trouve selon la marine thaïlandaise à 40 mètres de profondeur, à quelques kilomètres de l'îlot de Koh He connu pour ses formations coralliennes. Outre les plongeurs partici-

pant aux opérations de recherches, des hélicoptères passaient vendredi la zone au peigne fin.

Une enquête a été ordonnée pour définir les raisons pour lesquelles le bateau a pris la mer «malgré l'avis de tempête émis depuis mercredi».

L'agence de presse Chine nouvelle a rapporté vendredi de son côté qu'au total trois bateaux ont fait naufrage jeudi.

Deux bateaux transportant des touristes en majorité des Chinois ont chaviré en mer vers 17h45, heure locale.

Un troisième bateau transportant deux touristes étrangers a également chaviré selon la même agence.

JAPON: 2 morts de plus et des disparus à cause de violentes pluies

Deux personnes sont décédées vendredi au Japon, après une première victime jeudi, et plusieurs autres sont portées disparues en raison des violentes précipitations qui s'abattent sur l'ouest du pays où sont rapportés de nombreux dégâts.

L'agence de météorologie nationale a prévenu qu'elle était susceptible d'élever au maximum son niveau d'alerte pour plusieurs régions où inondations et glissements de terrains sont particulièrement redoutés.

Déjà plus d'un mètre d'eau est tombé en 72 heures dans une partie de la préfecture de Kochi (sud-ouest), selon les météorologues.

«Le risque de dégâts majeurs est très élevé», a mis en garde l'agence qui qualifie de «terribles» les pluies en cours et à venir «dans une large partie du Japon, d'ouest



en est». Après un ouvrier de chantier emporté jeudi dans un fossé, un homme de 59 ans a été découvert décédé dans une rivière de Hiroshima (sud-ouest). Dans la préfecture de Gifu a été trouvé dans la nuit le corps d'une femme âgée gisant au milieu d'une zone inondée près d'un cours d'eau. Par ailleurs, un quin-

quagénaire portée disparue jeudi à Kyoto et dont la voiture est tombée dans un cours d'eau pourrait être la personne découverte vendredi en état d'arrêt cardiaque en aval de la même rivière, selon la chaîne publique NHK.

Des maisons se sont effondrées par endroits, en raison de glissements de ter-

rain, et des routes ont été saccagées dans la région de Kitakyushu. Les médias montraient des images de cours d'eau boueux en furie dans diverses localités.

Le Japon est souvent traversé par d'importants fronts pluvieux en plus des typhons qui le balayent régulièrement en été. Des ordres d'évacuations ont été émis jeudi et vendredi pour au moins 170.000 personnes des régions de Kobe, Fukuoka, Osaka, Nagano ou Kyoto, d'après l'Agence de gestion des incendies et des catastrophes naturelles. Selon la chaîne NHK, des recommandations de rejoindre un refuge ont également été données à environ un million d'habitants de diverses régions où les risques sont actuellement modérés mais pourraient devenir rapidement importants.

CHINE : Le gouvernement chinois publie des règlements révisés du travail

Le Conseil des Affaires d'Etat (gouvernement central chinois) a publié des règlements révisés afin de guider son travail.

Le document de 64 articles couvre les principes généraux, les responsabilités des employés, la pratique des fonctions administratives, l'administration fondée sur la loi, la prise de décisions scientifique et démocratique, la promotion de la transparence dans les affaires gou-

vernementales, l'amélioration des systèmes de supervision, le maintien de l'intégrité, le système de réunions, l'examen et l'approbation des documents gouvernementaux, ainsi que la discipline et les styles de travail.

Les règlements révisés ont été établis par le nouveau gouvernement, dévoilé en mars lors de la première session de la 13^e Assemblée populaire nationale (APN, parlement chinois). Détaillant les

théories directrices du gouvernement, les règlements stipulent que le Conseil des Affaires d'Etat doit «maintenir et renforcer la direction générale du Parti, strictement respecter la Constitution et la loi, accomplir pleinement et correctement les fonctions gouvernementales et établir un gouvernement innovant, intègre et orienté vers les services sur la base de l'état de droit».

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M.HASBELLAOUI L'A ANNONCÉ : « Mise en place d'un réseau national de prise en charge des femmes enceintes »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a annoncé mercredi à Alger, la mise en place d'un réseau national de prise en charge des femmes enceintes de manière à réduire la surcharge que connaissent les services de maternité, notamment durant la période d'été.

Intervenant lors de l'inauguration de plusieurs structures de santé de proximité, en compagnie du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, le ministre a précisé qu'un réseau national de prise en charge des femmes enceintes a été mis en place à partir des établissements de santé de proximité jusqu'aux services de maternité, et ce en vue de réduire la surcharge qui pèse sur ces services notamment en été.

Après avoir inauguré la clinique «Mère-Enfant» qui relève de l'hôpital de Douera (ouest d'Alger), d'une capacité d'accueil de 150 lits, le ministre de la santé a indiqué que les directeurs de santé des wilayas oeuvrent à appliquer ce nouveau plan de prise en charge des femmes enceintes, soulignant que l'opération «permettra de recenser le nombre de femmes enceintes au niveau de chaque wilaya, et par conséquent, réduire la pression qui pèse sur les services de maternité notamment durant la période estivale».

Le premier responsable du secteur a salué par ailleurs les efforts déployés par le corps médical et paramédical dans les services de maternité et les établissements hospitaliers, vu que, a-t-il dit, nombre de cas de grossesse peuvent être porteurs d'autres maladies, ce qui nécessite «le renforcement de ces services par des ressources



humaines en vue de protéger la santé de la mère et de l'enfant».

D'autre part, M. Hasbellaoui a appelé les présidents des conseils scientifiques au niveau de l'établissement hospitalier universitaire de Douera à donner leurs propositions à l'effet d'oeuvrer à développer les services de cet établissement et lui accorder «la place qui lui sied», mettant l'accent, dans ce sens, sur l'impératif de développer le service des brûlés, le seul au niveau national qui prend en charge les brûlés adultes. A cette occasion, le ministre a présidé l'ouverture d'une nouvelle polyclinique à la com-

mune de Baba Hassen et une salle de soins à Ouled Chebel ainsi que l'inauguration du pavillon de chirurgie pédiatrique relevant de l'établissement hospitalier Nefissa Hamoud (ex Parnet). Il a affirmé, à cet effet, que «toutes ses structures contribueront à assurer de meilleurs soins aux citoyens». Par ailleurs, le ministre de la santé a fait savoir que le ministère oeuvre à créer un pôle de santé au niveau de toutes les wilayas, à travers lequel, a-t-il dit «les citoyens peuvent bénéficier de toutes sortes de soins avec de bonnes conditions pour le travail du staff médical et paramédical».

LE PR. KAMEL BOUZID, CHEF DU SERVICE D'ONCOLOGIE DU CPMC : « Plus de 50.000 nouveaux cas de cancer par an attendus à partir de 2025 en Algérie »

Plus de 50.000 nouveaux cas de cancer par an sont attendus à partir de 2025 en Algérie, a indiqué mercredi à Skikda, Pr. Kamel Bouzid, chef du service d'oncologie du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) et président de la Société algérienne d'oncologie médicale.

Ce nombre est «inquiétant» et dénote une «augmentation continue des cas de cancer», a estimé, à ce propos, Pr. Bouzid, en marge de la deuxième édition des Journées nationales d'oncologie, organisées dans un hôtel de la commune de Filfila (à l'Est de Skikda).

Actuellement, entre 42000 à 45000 nouveaux cas de différents types de cancer sont enregistrés chaque année et affectent tous les âges et les deux sexes, a précisé le même spécialiste, soulignant que le CPMC compte 300.000 cas actuellement.

Selon Pr. Bouzid, les causes de la hausse des tumeurs cancéreuses, d'une année à l'autre, sont dues au changement du mode d'alimentation, d'où le taux élevé de cancer du côlon et du rectum après 40 ans, qui les classe en deuxième position après le cancer du sein chez la femme et avant le cancer du poumon chez l'homme.

Le même spécialiste a également estimé que «l'utilisation des pesticides dans le secteur agricole a entraîné une augmentation significative des différents types de cancer», ajoutant que tous les secteurs sont concernés pour réduire l'exploitation de ces pesticides qui amplifient le taux d'atteinte cancéreuse.

A ce titre, la meilleure façon d'éviter le cancer, a estimé le Pr. Bouzid, est de pratiquer le sport, de réduire la consommation de viande rouge, de consommer des aliments à base de légumes, mais aussi beaucoup de fruits.

Dans ce contexte, il a souligné qu'un seul cas de cancer coûte à l'Etat une enveloppe financière de 5 millions de DA destinée aux médicaments, à la chirurgie et à la chimiothérapie, ajoutant que l'Algérie est l'un des rares pays à travers le monde qui assure la gratuité du traitement aux patients atteints de cancer.

Selon le Pr. Bouzid, le taux de mortalité est estimé à 50% au cours des cinq premières années de la maladie, soit un malade sur deux meurt durant une période de moins de cinq années, précisant que le cancer le plus répandu à l'échelle nationale est celui du sein, avec environ 12.000 cas recensés annuellement, suivi du cancer du côlon, du rectum et du poumon.

De son côté, Dr. Ahmed Ziari, médecin inspecteur principal à la Direction de la santé de la wilaya de Skikda, a indiqué que sa direction dispose de deux unités d'oncologie encadrées par cinq (5) médecins spécialistes dans ce domaine, faisant remarquer que depuis mars 2014 jusqu'à la fin de l'année 2017, 1.418 malades atteints de cancer ont été diagnostiqués.

Selon la même source, 11.863 patients ont bénéficié de séances de chimiothérapie pour un coût de 490 millions de DA, durant la même période, soutenant qu'environ 550 nouveaux cas de cancer sont enregistrés chaque année dans cette wilaya, notamment le cancer du sein chez les femmes et le cancer du côlon et du rectum chez l'homme.

Dr. Ziari a ajouté, par ailleurs, que le service d'Anatomopathologie, mis en service à la fin de l'année 2015, dans l'ancien hôpital de Skikda, a effectué jusqu'à la fin de l'année 2017, pas moins de 4.905 biopsies, alors que 584 opérations chirurgicales liées à des pathologies cancéreuses ont été réalisées, depuis 2015, à travers les cinq hôpitaux de la wilaya de Skikda. L'organisation de ces journées médicales, initiées par société algérienne d'oncologie médicale, vise à former les médecins de divers hôpitaux dans l'Est du pays et les informer des derniers procédés de traitement de cette maladie.

SELON UNE RENCONTRE La Fédération algérienne de sclérose en plaques réitère son appel à la création d'un registre national de la SEP

La Fédération algérienne des malades atteints de la sclérose en plaques (FAMA-SEP) a réitéré, mercredi à Oran, son appel pour la création d'un registre national de la sclérose en plaques (SEP) pour mieux cerner cette maladie.

Le président de la FAMA-SEP, le Dr. Smaïl Kerzoua, a souligné, en marge de la 3ème journée d'information sur la sclérose en plaques, organisée par l'Association «Moi et toi contre la SEP», en partenariat avec l'EHU «1er novembre» d'Oran, la nécessité de mettre en place un registre national de la SE, «seule manière de disposer de statistiques fiables et récentes sur le nombre et la prévalence de cette maladie».

Les statistiques disponibles datent de 2011 et font état de 11.000 malades sur le plan national.

Un chiffre qui ne reflète pas la réalité de cette maladie, méconnue par les pro-

fessionnels de la santé et par les malades eux-mêmes.

Certains de ces patients finissent grabataires, ou meurent sans être diagnostiqués, soulignent les médecins et les acteurs de la société civile, présents à cette journée.

Considérée comme la seconde cause d'handicap après les accidents de la route, la SEP est une maladie neurologique très handicapante qui évolue à l'invalidité, dans l'absence de prise en charge, explique le Pr Dounyazed Badi, chef de service de neurologie de l'EHU «1er novembre» d'Oran. Le premier obstacle de cette maladie est son diagnostic difficile car, ses symptômes peuvent être confondus avec ceux d'autres maladies neurologiques, note la même spécialiste. Elle a mis également en exergue la difficulté de la prise en charge des malades qui doivent se soumettre à des traitements

médicamenteux chroniques et de longues séances de rééducation pour garder leurs facultés physiques et repousser l'invalidité.

Cette journée, organisée sous le slogan «Mieux connaître la SEP pour mieux accompagner les malades», vise à sensibiliser les professionnels de la santé sur cette maladie afin d'améliorer son diagnostic, relève, pour sa part, le SG de l'association «Moi et toi contre la SEP», Benkada Houari.

Cette association locale accompagne une centaine de malades. Elle tente de les aider à trouver les moyens pour le diagnostic, notamment qu'il y a besoin de faire une IRM, comme elle les soutient pour assurer une prise en charge correcte, comportant des traitements médicamenteux et des séances de rééducation. «Avec la difficulté d'avoir des rendez-vous pour des

séances de rééducation au niveau des établissements hospitaliers publics, nous essayons de collecter des fonds auprès des donateurs pour prendre en charge les frais des séances de réadaptation physique des malades chez le privé», a-t-il noté.

M. Benkada a considéré qu'il est indispensable de créer des centres spécialisés dans la prise en charge de cette maladie dans chaque wilaya, ou du moins dans chaque région, ajoutant que cette maladie a des conséquences lourdes sur le malade, qui perd peu à peu ses capacités physiques, et sur son entourage.

«Certaines femmes sont répudiées à cause de cette maladie», regrette-t-il, estimant que l'accompagnement ne doit pas être médical uniquement, mais psychologique et social, sachant que la maladie touche plus les femmes et les jeunes.



DIABÈTE Aucune rupture de stocks de bandelettes d'auto-surveillance glycémique

Le directeur de la santé et de la population à la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui a démenti mercredi les informations faisant état d'une rupture de stock en bandelettes d'auto-surveillance glycémique au niveau des pharmacies de la capitale. La direction de santé a effectué plusieurs opérations d'inspection au niveau des différentes pharmacies de la wilaya et n'a enregistré aucune rupture de stock en bandelettes», a précisé M. Miraoui,

lors d'une déclaration en marge de la visite du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui à Alger, rassurant en ce sens les malades de la disponibilité de bandelettes et d'appareils d'auto-surveillance glycémique fabriqués en Algérie et distribués gratuitement dans les pharmacies.

Dans ce cadre, le directeur de la santé a appelé les associations des malades «à substituer les appareils

d'auto-surveillance glycémique importés à ceux fabriqués localement et conformes aux normes internationales». A rappeler qu'il existe quatre producteurs locaux d'appareils et de bandelettes d'auto-surveillance glycémique, dont la demande nationale s'élève entre 11 et 12 millions de boîte par année.

Le taux d'atteinte du diabète en Algérie est estimé entre 10 et 12 % de la population.

POUCE OU TÉTINE, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarderait le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...

Côté pouce

Il est plus naturel

C'est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucrer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. A la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

Il ne nuit pas au langage

Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à téter dans la bouche empêche d'émettre correctement des sons. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est constamment en bouche, peut faire plus de dégâts. L'un et l'autre ont des effets délétères sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tète longtemps. Plus la succion est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter le pire, il faut faire en sorte que le petit sœur arrête de téter avant l'âge de 3 ans.

Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de se débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un sparadrap autour pour en changer le goût.

Côté tétine

Elle préviendrait le développement des allergies

En nettoyant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des bonnes bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la succion et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'allaitement maternel le moment venu.

Elle n'est pas physiologique

En 1992, une étude publiée par l'American Academy of Pediatrics



Dentistry montrait déjà qu'il n'y a pas de différence notable sur les déformations dentaires entre les utilisateurs d'une tétine normale et d'une tétine dite physiologique ou encore orthodontique, comme certains fabricants le laissent croire.

Elle déclenche plus d'otites

Une étude hollandaise a montré que le risque d'otites moyennes

récurrentes est 90 % plus élevé chez les utilisateurs de sucettes. En cause, l'augmentation du reflux des sécrétions du nez et du pharynx dans l'oreille qui faciliterait l'entrée de microbes. De surcroît, les modifications de la mâchoire provoquées par la tétine entraîneraient des dysfonctionnements de la trompe d'Eustache (organe qui relie les oreilles à l'arrière du nez).

Comment aider bébé à arrêter ?

Rien ne peut se faire sans l'adhésion de l'enfant. Il faut éviter de le brusquer et l'aider dans sa démarche. Suggérer de ne pas sortir la tétine de son lit ou de sa chambre. Ranger le doudou qui donne envie de téter. Parler en amont du jour où il pourra arrêter de sucer pouce ou tétine et qu'il deviendra grand. Proposer de fêter l'événement, avec un cadeau à l'appui.

Croûtes de lait : les solutions pour les éviter

Ces petites croûtes blanches ou jaunâtres, grasses, qui apparaissent sur le crâne et/ou les sourcils à quelques semaines de vie sont dues à un excès de sébum. Inesthétiques et parfois désagréables pour le bébé (ça gratte), les croûtes de lait sont cependant bénignes et disparaîtront à quelques mois, voire 2 ans au plus tard. Le seul

risque, rare avec notre hygiène actuelle, est qu'elles s'infectent.

- On ne gratte ni ne frotte les croûtes : cela ne ferait que stimuler la sécrétion de sébum.

- On lave tous les jours son bébé avec un produit lavant surgras adapté.

- On applique une crème spéciale croûtes de lait (en pharmacie)

ou de la vaseline afin de ramollir les croûtes qui partiront ainsi plus facilement lors de la toilette. Mais on évite l'amande douce en raison du risque d'allergie aux fruits à coque.

- On consulte si les croûtes sont rouges, suintantes et semblent s'infecter.

La solution homéopathe

1 On modifie le terrain avec Calcarea carbonica 9 ou 15 CH, 1 dose par semaine pendant 1 ou 2 mois.

2 On traite les symptômes :
- Si les croûtes sont épaisses : Mezeorum 5 CH, 3 granules

matin et soir.

- Si les croûtes de lait s'étendent (sans surinfection), elles siègent sur et entre les sourcils Graphites 5 CH, 3 granules 2 à 4 fois par jour.

- Si les croûtes sont suintantes et collent les cheveux : Vinca minor 4 CH, 3 granules 2 à 4 fois par jour.

LES BÉBÉS QUI FONT LA SIESTE ONT UNE MEILLEURE MÉMOIRE

Les bébés qui font au moins une demi-heure de sieste chaque jour ont une meilleure mémoire et assimilent plus rapidement les différents apprentissages de leurs premiers mois de vie.

Faire la sieste fait partie de la routine des bébés. Mais une étude, première du genre à s'intéresser au sujet, montre que la sieste n'est pas anodine car elle permet au bébé de mieux assimiler ce qu'il vient d'apprendre. C'est en effet juste avant

de dormir que les tout-petits apprennent le mieux.

Cette étude, menée par une équipe de l'Université de Sheffield (Grande-Bretagne) et de l'Université de la Ruhr (Allemagne), a été menée auprès de 215 bébés en bonne santé, âgés de 6 à 12 mois. Elle a porté sur leur capacité à découvrir et retenir de nouveaux gestes. Les chercheurs ont montré par exemple aux bébés comment enlever et remettre une mitaine sur une marionnette. Ils

leur ont laissé la possibilité de refaire ce geste 4h puis 24 h plus tard. Entre la démonstration des nouvelles compétences, certains bébés avaient fait une sieste d'une demi-heure et d'autres non. L'expérience a montré que les bébés qui avaient dormi se rappelaient parfaitement ce nouveau geste. Tandis que ceux qui n'avaient pas fait la sieste ne semblaient avoir aucun souvenir de cet apprentissage. Selon le Dr Jane Herbert, de

l'Université de Sheffield, qui a dirigé l'étude : Ces résultats sont particulièrement intéressants pour les parents et les éducateurs, car ils suggèrent que le moment optimal pour les nourrissons pour assimiler de nouvelles informations est juste avant leur sommeil, quand ils commencent à être fatigués. Cela indique aussi que leur lire un livre juste avant la sieste peut être particulièrement précieux pour leur apprentissage des mots.

Pas de turbulette pour les bébés prématurés



Le choix du vêtement d'un bébé prématuré peut avoir des conséquences inattendues. Lorsqu'ils sont vêtus d'une turbulette, les bébés sont plus stressés que lorsqu'ils portent un simple body.

Après leur naissance, les bébés prématurés sont placés dans un incubateur fermé, puis dans un incubateur ouvert avec rampe chauffante. Lorsqu'ils commencent à réguler leur température, cette rampe est éteinte et ils sont vêtus d'un pyjama et d'une turbulette (une sorte de petit sac de couchage moulant avec des ouvertures pour les bras).

Des chercheurs français, en collaboration avec le service de médecine néonatale du CHRU de Brest ont voulu étudier l'impact de l'habillage sur les bébés nés avant terme. Grâce à des enregistrements vidéo, ils ont étudié le comportement de 18 nouveau-nés âgés de 34 à 37 semaines. Neuf d'entre eux étaient encore sous une rampe chauffante et simplement vêtus d'un body. Les neuf autres étaient sous rampe éteinte et étaient vêtus d'un pyjama et d'une turbulette. Les chercheurs ont notamment étudié le temps passé par chacun des bébés dans différentes postures. Ils se sont alors aperçus que les bébés en body étaient plus actifs que les bébés en turbulette, et qu'ils mettaient plus souvent leurs mains en contact avec leur environnement ou leur tête, tandis que les bébés en turbulette avaient plutôt les bras tendus et les mains fermées et ne cherchaient rien. Pour les chercheurs, ce détail n'est pas anodin car avoir les mouvements entravés augmente le niveau de stress. Porter une turbulette pourrait donc avoir un impact sur le développement émotionnel des prématurés. Ces résultats suggèrent qu'une attention plus grande devrait être accordée aux décisions de routine aussi marginale que le choix des vêtements dans la période périnatale ont-ils conclu dans leur étude.

DR G. P. / A. P.

ACTIVITÉ POUR BÉBÉ ENTRE 4 ET 6 MOIS : DES JOUETS ADAPTÉS POUR DÉVELOPPER LA COORDINATION

On vous propose cette activité pour aider bébé à développer sa coordination oeil-main et ses connexions neuronales grâce aux jouets adaptés à son âge.

À partir de 4 mois, l'enfant devient de plus en plus habile de ses mains et il réussit à les joindre pour tenir plus fermement les objets. Sa curiosité le pousse à toucher, à saisir pour mieux lâcher. Son tout premier jouet est sans nul doute ses pieds. Quelle joie de les attraper enfin !

Pour son petit propriétaire, le jouet est un outil qui va l'aider à progresser dans son éveil psychomoteur mais aussi dans la découverte de la cause à effet : si je le lâche, mon jouet tombe. Il est donc important que chaque jouet soit adapté à l'âge de votre bébé afin de l'accompagner dans ses progrès et découvertes.

• Les fameux hochets sont un incontournable. Choisissez-le coloré, faisant un agréable son de grelot. Ainsi tous ses sens seront stimulés.

• Le tapis d'éveil permet au bébé de l'accompagner au fil des mois et lui offrir des activités adaptées au fil de ses progrès. C'est un excellent outil pour le pousser à se muscler, en particulier la nuque et le dos, si vous l'y



mettez à plat ventre.

• La girafe au long cou est aussi un must have : elle se saisit

très facilement et les enfants adorent lui mordre les pattes ou les oreilles.

• Les mobiles fascinent et enchantent. En tournant et en faisant de la musique, ils sont source de compagnie et de curiosité.

• Les peluches sont des fidèles compagnons. Attention cependant à ne pas trop en mettre dans le lit car elle peuvent présenter un risque d'étouffement, et plus souvent, d'allérgisation à la poussière et acariens.

Conseil malin

Si vous aimez les loisirs créatifs, vous pouvez réaliser vous-même le tapis d'éveil en cousant des bouts de tissu entre eux avec des matières différentes : laine, velours, fausse fourrure seront pour lui autant de sources de découvertes tactiles. Choisissez des couleurs vives et contrastes pour stimuler sa vue.

Cette activité est extraite du livre 1,2,3... éveil, 150 activités pour lui donner confiance en lui avec les conseils du Dr Philippe Grandseigne paru aux éditions Hachette Famille.

MASSER BÉBÉ, C'EST RECOMMANDÉ !

Masser son bébé est une excellente idée. Cela permet tout d'abord d'opérer un rapprochement avec le bébé. De plus, vous pouvez faciliter sa circulation sanguine, ou encore prévenir des diarrhées. Le massage est un excellent moyen de créer un contact avec lui (notamment pour le papa), et il peut même, s'il est bien fait, soulager les coliques en aidant à évacuer les gaz qui gênent le bébé.

Être bien installé, dans une pièce bien chauffée (23-24 °C).

Être disponible pour le bébé.

Attendre au moins une demi-heure après le dernier repas de l'enfant.

Toujours utiliser une huile végétale appropriée à la peau du bébé, que l'on mettra au creux de la main et que l'on chauffera.

Faire en sorte de toujours avoir une main en contact avec la peau de l'enfant.

Écouter son bébé : si le massage ne semble pas lui plaire, s'il semble en avoir assez, on arrête.

2 massages anticoliques

Le moulin à eau :

Posez la main droite sur l'épaule gauche du bébé, un peu en diagonale. Puis descendez doucement votre main vers la hanche gauche.

Faites ensuite la même chose avec votre main gauche, sur le côté. Alternez les deux mains de façon que l'une d'elles soit toujours en contact avec la peau du bébé.

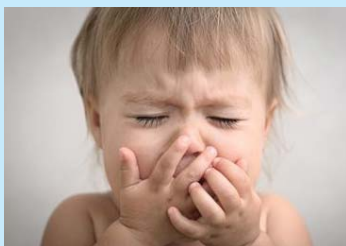
Le massage circulaire :

Posez deux doigts à côté du nombril du bébé. Appuyez doucement en décrivant un mouvement circulaire. Faites glisser vos doigts autour du nombril. Recommencez en élargissant le cercle vers la droite, jusqu'à ce que vous atteigniez la hanche de l'enfant. Répétez 4 ou 5 fois.

POUR CALMER BÉBÉ, CHANTER EST PLUS EFFICACE QUE LA PAROLE

Bébé pleure à n'en plus finir : plutôt que de chercher les moyens les plus ingénieux pour le distraire, une solution simple et efficace serait de lui chanter une berceuse.

Quand bébé se met à pleurer, le premier réflexe d'une maman est de lui parler pour essayer de comprendre l'origine de ses larmes. Une étude de l'université de Montréal parue dans la revue *Infancy* montre que les berceuses seraient encore plus puissantes pour apaiser bébé plus durablement. Pour prouver que la musique adoucit les mœurs mais aussi le chagrin des tout petits, le professeur Isabelle Peretz a réalisé une expérience pour évaluer dans quelle mesure l'écoute



de différents sons jouait sur le contrôle émotionnel des bébés. Elle a fait passer deux tests sur 30 bébés âgés de 6 à 9 mois. Dans le

premier, le chercheur leur a fait écouter des paroles en langue turque puis de la musique en turc, avant de comparer l'impact de ces

écoutes avec des paroles en français. Au cours du second test, les bébés ont écouté des berceuses fredonnées par leur maman en français. Verdict : les bébés se sont calmés plus longtemps à l'écoute de la musique turque, en l'occurrence neuf minutes contre seulement quatre quand il s'agissait de paroles non chantées en français. Les berceuses ont eu le même effet apaisant de façon pérenne sur les bébés.

Ces résultats montrent l'importance intrinsèque de la musique, et des rythmes de berceuse en particulier, puisqu'ils renvoient au désir humain de simplicité et de répétition, analyse Marieve Corbeil, co-auteure de l'étude.

CENTRAFRIQUE: MSF suspend ses activités à Bria

Médecins sans frontières (MSF) a annoncé vendredi la suspension de ses activités à Bria, dans le centre de la Centrafrique, à la suite d'un braquage de «sa base» par des hommes armés.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, écrit MSF dans un communiqué, plusieurs de ses membres ont été «menacés et agressés» par des hommes armés.

«Ces attaques répétées contre notre organisation sont inacceptables et nous obligent à suspendre nos activités», a déclaré Jean-Pierre Kaposo, coordinateur MSF à Bria.

«Ainsi ciblées, nos équipes ne sont en effet plus en mesure de fournir les soins essentiels dont la population a besoin», a-t-il souligné.

Les hommes armés, dont l'identité n'a pas été indiquée, ont volé du matériel de l'organisation.

«C'est le deuxième incident grave en moins de trois mois dont MSF est victime à Bria, la base de l'organisation ayant déjà été attaquée au mois d'avril dernier», note le texte.

Bria, chef-lieu de la Haute-Kotto réputée riche en or et en diamants, est une ville stratégique du centre du pays.

Sous la coupe de différents groupes armés, la ville est régulièrement le théâtre d'affrontements entre ces groupes pour le contrôle des ressources naturelles et de l'influence locale.

Depuis 2013, la quasi-totalité du territoire centrafricain est contrôlé par des groupes armés et des milices qui y commettent d'innombrables violences et exactions.

Une mission de l'ONU (Minusca), présente depuis 2014 et l'armée nationale tentent de rétablir l'ordre.

TUNISIE/LIBYE: Les 2 pays veulent reprendre les accords commerciaux conclus avant 2011

Les ministres des Affaires étrangères de Tunisie, Khemaies Jhinaoui, et de Libye, Mohamed Taher Syala, ont affirmé que la réunion préparatoire de la haute commission mixte a convenu de la nécessité de reprendre les accords commerciaux et de développement conclus entre les deux pays avant 2011.

M. Syala a indiqué, lors d'une conférence de presse commune avec son homologue tunisien, tenue jeudi soir à Tunis, au terme de la réunion des hauts fonctionnaires des deux ministères, que l'objectif visé est de «reprendre le rythme des échanges commerciaux entre les deux pays, estimé à plus de 1 milliard de dinars avant 2011, et d'atténuer le phénomène de contrebande et de commerce parallèle dans les zones frontalières».

De son côté, Khemaies Jhinaoui a affirmé que les deux parties sont tombées d'accord également «pour mettre en place un nouveau mécanisme de coopération présidé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays avec l'association des ministres de l'Intérieur et de l'Economie des deux pays pour examiner la mise en œuvre des accords conclus».

Au sujet du volet politique, le chef de la diplomatie tunisienne a indiqué que «la Tunisie œuvre à aider le peuple libyen à retrouver la stabilité totale sur la base de l'initiative tripartite associant la Tunisie, l'Algérie et l'Égypte afin de trouver une solution pacifique à la crise en Libye». Rappelant sa récente visite à Tripoli et Tobrouk en Libye, M. Jhinaoui a affirmé que les Libyens «sont déterminés à organiser des élections législatives et présidentielles fin 2018».

Il a indiqué par ailleurs avoir évoqué avec son homologue libyen l'affaire de la disparition des journalistes tunisiens Sofiene Chourabi et Nadhir Ktari en Libye.

«Nous sommes convenus d'envoyer une commission des services spécialisés tunisiens à Tripoli pour se réunir avec son homologue libyenne pour corroborer les informations disponibles et permettre aux parents des deux journalistes de répondre à leur attente et connaître le sort des deux disparus», a-t-il précisé.

Sur un autre plan, il a fait savoir que les deux parties se sont mises d'accord pour accélérer le règlement d'ici fin 2018 des redevances des cliniques tunisiennes envers les citoyens libyens hospitalisés.

ELARGISSEMENT DE L'ACCORD UE-MAROC AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ: WSRW dénonce les «tromperies» de la Commission européenne

L'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) a alerté jeudi sur les arrangements apportés par la Commission européenne à l'accord commercial UE-Maroc incluant les territoires occupés du Sahara occidental, indiquant que la Commission tente de tromper des Etats membres au sujet du processus de consultation initié pour se «conformer» à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) de décembre 2016 qui avait rejeté l'inclusion du Sahara occidental dans l'accord d'association UE-Maroc.

«La Commission européenne tente de faire passer un nouvel accord commercial avec le Maroc pour le territoire du Sahara occidental, au mépris de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE de 2016», a tenu à dénoncer l'ONG d'un communiqué diffusé jeudi soir sur son site internet, précisant que les Etats membres devraient voter sur les arrangements commerciaux en question le 11 juillet prochain.

Selon la même source, la Commission européenne avait envoyé, le 11 juin dernier, un projet d'amendement aux protocoles commerciaux UE-Maroc aux Etats membres de l'UE et au Parlement européen pour approbation.

La proposition vise, a précisé le communiqué, à étendre la portée de l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental occupé, et ce, de manière à contourner l'arrêt de la Cour de justice européenne.

L'arrêt en question datant de décembre 2016 stipulait qu'aucun accord de commerce ou d'association UE-Maroc ne peut être appliqué au Sahara occidental, sauf avec le consentement du peuple du territoire sahraoui, qui revendique, souligne le texte, à ce jour son droit à l'autodétermination comme le prévoient les résolutions et les textes des Nations Unies.

Western Sahara Resource Watch a ajouté que la proposition d'amendement de la Commission était accompagnée d'un document de travail visant à justifier l'inclusion du territoire non autonome du Sahara occidental dans un accord commercial avec le Maroc.

Dans le document en question, la Commission a présenté la proposition comme étant «bénéfique pour les populations locales», sans soutenir cette affirmation par des analyses ou des statistiques, a précisé l'ONG.

Cette mention de «bénéfique pour les populations locales» ne correspond pas aussi aux exigences de l'arrêt de la Cour de justice européenne.

Celle-ci avait jugé que la question «des bénéfices n'était pas pertinente» (article 106 du jugement).



Ce qui compte, selon l'arrêt, c'est que le peuple du Sahara occidental consente pleinement à ce qu'un accord européen soit appliqué sur son territoire.

A cet effet, la mention de la Commission d'un «large soutien» en faveur d'un nouvel accord commercial avec le Maroc «est tout à fait incorrecte», a tenu également à dénoncer l'ONG.

Avançant ses arguments, l'Organisation a fait savoir que sur «94 des 112 organisations que la Commission avait inscrites dans son annexe comme consultées n'ont jamais été invitées à une réunion de consultation et qu'elles n'ont jamais été contactées par la Commission ou ont refusé de rencontrer la Commission». Dans ce sillage, l'ONG a fait observer qu'aucune organisation ou individu pro autodétermination n'avait pris part à l'exercice de consultation, soulignant avec force que ce processus initié par la Commission n'avait jamais été recommandé par la Cour de justice européenne dans son jugement.

Des Etats européens mal conseillés

Concernant les capitales européennes qui ont été «trompées» par la Commission au sujet de ces amendements, l'ONG a cité plus particulièrement le cas de Berlin en s'appuyant sur les déclarations de Niels Annen, ministre allemand des Affaires étrangères prononcées lors d'une audition devant le Bundestag au sujet de cet amendement.

«Le gouvernement fédéral a demandé à plusieurs reprises à la Commission et au service juridique de la Commission de confir-

mer que l'adaptation de la proposition d'étendre l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental est conforme aux exigences de la Cour européenne de justice», avait affirmé le chef de la diplomatie allemande.

Cet attachement exprimé par Berlin pour la prise en compte du jugement de la Cour dans l'extension de l'accord au Sahara occidental avait été pourtant exprimé, selon l'ONG aux diplomates et responsables français.

«Dans nos discussions et dans notre communication avec la Commission, nous avons pointé et souligné à plusieurs reprises que le jugement (de la Cour de justice européenne) doit être pris en compte», avait ajouté le chef de la diplomatie allemande réagissant aux questions des parlementaires. Se référant toujours aux informations reçues de la part de la Commission, le ministre allemand des Affaires étrangères avait déclaré aux parlementaires du Bundestag que «le Polisario avait pris part au processus de consultation, au moins sur le plan technique». Commentant ces déclarations, l'ONG a relevé que le gouvernement allemand a été «mal conseillé» par la Commission européenne sur la question du consentement.

Pour l'Organisation, la Commission avait engagé «un processus de consultation a posteriori d'acteurs marocains non représentatifs du peuple du Sahara occidental».

Formelle sur ce point, Western Sahara Resource a fait savoir aussi que le Front Polisario «n'a jamais participé à une telle consultation», invitant le chef de la diplomatie allemande à demander à la Commission d'obte-

nir «le consentement du peuple» sahraoui comme l'exige la Cour de justice, au lieu de lancer des consultations avec des acteurs non représentatifs.

Récemment, le ministre délégué, représentant du Front Polisario en Europe, Mohamed Sidati, a exhorté les Etats membres de l'UE et le Parlement européen (PE) à «ne pas cautionner» la proposition d'amendement de l'accord d'association UE-Maroc, présentée par la Commission européenne, affirmant que celle-ci «viole» le droit européen et international.

«Nous sommes bien face à une situation d'illégalité et d'injustice, et nous demandons solennellement aux institutions de l'UE, aux Etats membres du Conseil et aux membres du Parlement, de ne pas cautionner ce type d'amendement qui viole sans équivoque le droit européen et le droit international», a-t-il souligné, dans une déclaration publiée après l'adoption par la Commission européenne de l'accord passé entre l'UE et le Maroc, sous forme d'échange de lettres, sur la modification des Protocoles n°1 et n°4 à leur accord d'association visant à inclure le Sahara occidental.

Regrettant le choix du «passage en force» fait par l'exécutif européen qui a décidé de passer outre les décisions de la CJUE, «en cherchant à gagner du temps et en prolongeant la violation des droits et les souffrances du peuple sahraoui», Mohamed Sidati a averti que le Front Polisario «exercera tous les recours nécessaires devant la CJUE pour faire triompher le respect des droits du peuple sahraoui».

LE MINISTRE DES AE, M. MESSAHEL AFFIRME : « L'Algérie est devenue une 'école' en matière de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation »

L'Algérie est devenue une «école» dans la lutte contre le terrorisme et de déradicalisation, a affirmé jeudi le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

«Nous sommes devenus une école non seulement dans la lutte antiterroriste, mais également en matière de déradicalisation», a précisé M. Messahel qui intervenait sur les ondes de la Radio algérienne, ajoutant que «l'Algérie est aujourd'hui l'un des pays à l'avant-garde de la lutte antiterroriste dans le monde».

Il a expliqué que la lutte antiterroriste et la déradicalisation figurent, actuellement, parmi les thèmes de tous les agendas des foras internationales, où «nous sommes très présents», notamment dans la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme et le forum global de lutte contre ce phénomène.

«Le président de la République a été désigné par ses pairs pour être le coordonnateur de l'Afrique dans le concert des nations dans la stratégie de l'UA de lutte contre le terrorisme», a-t-il rappelé.

Sur la question de la non-ingérence, M. Messahel a exprimé la conviction algérienne que les conflits ne peuvent être réglés de l'extérieur, mais par l'implication des acteurs internes, relevant qu'au Sahel, «l'Algérie apporte une contribution inestimable».

Elle le fait, précise-t-il, à travers la formation des unités spéciales de lutte anti-terroristes au Mali ou au Niger et à travers les soutiens logistiques qu'elle apporte à ces pays.

Concernant le conflit du Sahara occidental, il a rappelé que «l'Afrique a réaffirmé son soutien à la démarche qui consiste à faire aboutir le processus de décolonisation à travers des négociations entre les deux parties et dans le cadre de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination».

Interrogé sur les attaques que subit l'Algérie par rapport à ce qui est qualifié de «maltraitance de



migrants», le chef de la diplomatie algérienne a relevé l'existence de «beaucoup de manipulations», estimant que «les reconductions (de migrants) se font dans le cadre du respect de la dignité humaine et des engagements que nous avons pris avec nos voisins».

«Il y a une vague d'organisations qui tentent de culpabiliser l'Algérie et nous sommes, de ce côté-là, assez sereins», ajoutant que l'Algérie qui «n'est pas le seul pays à être confronté à ce genre de situation, mène des actions conformément à ses lois et ses engagements internationaux et en coordination totale avec les pays pourvoyeurs et de transit».

Pour ce qui est de «durcissements de visas» par certains pays, M. Messahel a indiqué que, dans le cadre des accords avec les pays européens, «les choses se passent normalement et les visas sont accordés».

«Il y a parfois des dépassements et, là aussi, nous sommes en train de les gérer de manière à prendre en considération la dignité humaine

que ce soit avec les pays européens ou autres». S'agissant des relations algéro-américaines, le MAE a indiqué qu'elles sont «bonnes» et que sur le plan de la concertation, elles sont «continues et permanentes».

Au plan économique, «il y a une volonté (américaine) de vouloir élargir la coopération et sortir du cadre de l'industrie pharmaceutique et des hydrocarbures», a-t-il ajouté.

Répondant à une question sur la récente tentative d'introduction d'une quantité de cocaïne en Algérie, M. Messahel a indiqué que «nous avons attiré l'attention sur la relation qui existe entre le terrorisme et le crime organisé».

«Le terrorisme cherche toujours à se financer et, aujourd'hui, il est prouvé qu'au Sahel ou ailleurs, il y a une ramification et une connexion qui s'est établie définitivement entre le crime organisé et le terrorisme», a-t-il fait remarquer, appelant à une lutte efficace contre ce phénomène à travers le tarissement de ses sources de financement et sur le plan de l'idéologie.

SYRIE : Plus de 320.000 personnes ont fui la région de Deraa depuis le 19 juin

Près de 325.000 personnes auraient fui leurs foyers depuis le 19 juin face au déferlement de violence dans la région syrienne de Deraa, a indiqué le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi.

Suite au regain de tension à Deraa, environ 750.000 vies humaines sont en danger, a-t-il souligné.

Ces déplacés auraient, pour la plupart, trouvé refuge, dans un dénuement total, près des frontières avec la Jordanie.

«La plupart vivent dans des conditions de précarité et d'insécurité, dont environ 60.000 personnes qui campent au point de passage frontière avec la Jordanie à Nasib Jaber», a précisé le Haut-Commissaire.

A l'intérieur de la Syrie, la plupart des personnes déplacées sont contraintes de vivre en plein air ou dans des abris de fortune qui offrent peu de sécurité et de protection, «bien que les communautés locales en Syrie aient ouvert leurs portes pour accueillir un grand nombre de personnes déracinées».

«Un grand nombre de femmes et d'enfants se trouvent parmi les personnes déracinées, ainsi que des personnes âgées, des blessés et des malades», a souligné Filippo Grandi.

Le chef du HCR ajoute que «des travailleurs humanitaires locaux dévoués qui sont venus en aide à la population civile depuis le début du conflit figurent parmi les déplacés».

Pour le Haut-Commissaire, «les hostilités dans la région frontalière syro-jordanienne constituent un risque vital et ne laissent pas d'autre choix que de rechercher la sécurité en Jordanie voisine».

Si Filippo Grandi salue la générosité d'Amman qui assure généreusement la protection de centaines de milliers de réfugiés syriens depuis le début de la crise, il plaide «pour qu'un refuge temporaire soit octroyé en Jordanie aux personnes en quête de sécurité, étant donné les dangers immédiats».

A cet égard, le chef du HCR appelle la communauté internationale à apporter un soutien immédiat et significatif à la Jordanie, dans un esprit de solidarité et de partage de la responsabilité.

Partageant la préoccupation du HCR concernant le sort des civils, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres a apporté son «plein appui» à la déclaration faite par Filippo Grandi.

GB-UE

May réunit son gouvernement pour déterminer la relation d'après-Brexit avec l'UE

La Première ministre britannique Theresa May a entamé une réunion vendredi avec les membres de son gouvernement pour déterminer la future relation qu'elle souhaite avec l'Union européenne, à moins de neuf mois du Brexit (sortie britannique de l'UE).

Les discussions ayant débuté en milieu de matinée à Chequers, la résidence de campagne des Premiers ministres, à 70 km au nord-ouest de Londres, s'annoncent dures et déjà tendues compte tenu des divisions persistantes qui déchirent l'exécutif britannique, selon la presse et les analystes.

Des fuites sur le projet de la Première ministre conservatrice ont mis le feu aux poudres jeudi soir dans le camp des partisans d'une rupture franche avec Bruxelles.

Selon les mêmes sources, Mme May souhaiterait un alignement avec les règles européennes pour le commerce des biens, y compris agroalimentaires.

Une solution qui ne permettrait pas au Royaume-Uni de signer avec les Etats-Unis le type d'accord commercial souhaité pour réussir l'après-Brexit.

Downing Street a démenti vivement l'impossibilité de conclure un accord

commercial avec les Etats-Unis, sans parvenir à calmer les esprits.

Sept ministres en faveur d'un divorce sans concession avec l'UE se sont réunis autour du ministre des Affaires étrangères Boris Johnson jeudi pour préparer leur «contre-attaque».

Selon le quotidien Daily Telegraph, ils diront à Mme May que sa solution «est inacceptable» et que si elle persiste, elle «va détruire le gouvernement».

Côté Downing Street, après des mois à ménager la chèvre et le chou pour éviter la défection de poids lourds comme Boris Johnson ou le ministre du Brexit, David Davis, le ton semble avoir changé.

Il y a une «génération de jeunes députés prêts à les remplacer», a dit une source au sein de l'équipe de Mme May au site Politico, ajoutant que si des ministres choisissent de claquer la porte, il faudra qu'ils renoncent immédiatement à leur voiture de fonction et repartent en taxi.

Au cœur des divisions figure la très sensible question irlandaise, le Brexit menaçant de recréer une frontière entre le nord rattaché au Royaume-Uni et le sud, membre de l'UE.

Les «Brexiters» veulent une solution

dite de «facilitation maximale», qui intègre la mise en place de contrôles douaniers entre le Royaume-Uni et l'UE, en s'appuyant sur des solutions technologiques pour conserver la fluidité des échanges.

Face à eux, les ministres des Finances, Philip Hammond, et de l'Industrie, Greg Clark, prônent la solution plus «douce» d'un partenariat douanier inédit: le Royaume-Uni percevrait les taxes douanières au nom de l'UE pour les biens transitant sur son territoire mais destinés au marché des 27.

es disputes se déroulent sous l'œil impatient de Bruxelles qui aimerait voir les discussions enfin progresser, deux ans après le vote des Britanniques pour sortir de l'UE.

«Plus vite nous aurons une proposition britannique précise sur la frontière irlandaise, meilleures seront les chances de finaliser les négociations du Brexit cette année», a déclaré cette semaine le président du Conseil européen Donald Tusk.

Theresa May a prévu de publier son livre blanc détaillant ses objectifs jeudi.

Pour tenter de tâter le terrain, elle s'est rendue cette semaine au Pays-Bas et

en Allemagne.

Face au risque de blocage, le chancelier autrichien Sebastian Kurz, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, a évoqué jeudi la possibilité de prolonger les négociations pour empêcher que le Royaume-Uni quitte l'Union sans accord de divorce.

«Si nous ne parvenons pas à une solution, alors je plaide pour que l'on poursuive les négociations afin d'éviter un Brexit dur», a-t-il dit.

Côté entreprises, la patience «est à bout», a souligné Adam Marshall, le directeur général des British Chambers of Commerce (BCC), qui regroupe 52 chambres du commerce régionales britanniques.

Après Siemens et les milieux financiers, le directeur général de Jaguar Land Rover (JLR), Ralf Speth, a averti cette semaine qu'un Brexit dur le mènerait à revoir ses investissements au Royaume-Uni.

Tom Enders, le président exécutif d'Airbus, dont le groupe a déjà émis la même menace, a souligné vendredi que les conséquences d'un Brexit dur seraient «très graves».

POSTE ET TIC :

Des étudiants algériens et africains honorés à Alger

Des étudiants algériens et africains d'instituts nationaux de la poste, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication ont été honorés mercredi en fin d'après-midi à Alger en présence de membres du gouvernement.

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, ont pris part à cette cérémonie. Les majors de promotion algériens et de plusieurs pays africains (Mali, Niger,) de l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication (INPTIC) d'Alger et de l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (INTTIC) d'Oran, ont reçu leurs diplômes lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part également des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Lors de son allocution, Mme Faraoun a félicité l'ensemble des étudiants algériens et africains «qui ont réussi avec brio les examens de fin de cycle», tout en les appelant à contribuer à la construction et à l'édification de leurs pays

respectifs. Elle a annoncé, à cette occasion, que les étudiants algériens de ces deux instituts ayant obtenu leur master et ingéniorat en 2018 «seront recrutés au niveau des différentes entreprises relevant du secteur».

La ministre a, également, annoncé le recrutement de 1.500 jeunes issus de la formation professionnelle, qui ont passé leur stage pratique au niveau des entreprises publiques relevant de la Poste et des TIC. «C'est un large plan de recrutement en partenariat avec des centres de formation professionnelle répartis sur le territoire national visant à recruter 1.500 jeunes», a ajouté la ministre lors de cette cérémonie marquée par l'octroi de contrat de recrutement à plusieurs jeunes diplômés de la formation professionnelle venus des wilayas du pays. Ces jeunes, formés dans des domaines techniques comme le développement et la maintenance réseau, se verront proposer des contrats dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a-t-on indiqué auprès de responsables du secteur. Mme Faraoun a profité

de cette opportunité pour exprimer toute sa gratitude au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour tout ce qu'il a accompli en faveur de l'Algérie et notamment de la jeunesse.

Les gagnants de la marche des facteurs primés

Par ailleurs, des prix ont été décernés aux gagnants de la marche des facteurs qui s'est déroulée mercredi matin entre le bureau de poste de Zeralda et le village des artistes au rythme des sons de la zorna. Les premiers prix ont été octroyés aux facteurs Halima Cherabab de Chlef (catégorie femme), à Imad Bouras de Jijel (catégorie sénior) et Ahmed Sekat de Tébessa (catégorie vétéran). Les prix représentent des montants de 120.000 DA pour le premier lauréat de chaque catégorie, 100.000 DA pour le deuxième et 80.000 DA pour le troisième.

La femme lauréate a reçu son prix sous un tonnerre d'applaudissements en signe d'encouragement à l'intégration des femmes dans ce corps. Pour le directeur d'Algérie Poste, cette manifestation



traduit la forte présence de la femme algérienne sur le marché du travail.

Oblitération de timbres postes à l'effigie de résistants populaires

Trois timbres postaux à l'effigie de résistants populaires durant la colonisation française ont été oblitérés par la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique et le ministre des Moudjahidine. L'oblitération de ces trois timbres postaux s'inscrit dans le cadre de la célébration de la célébration du 26ème anniversaire de la fête de l'indépendance de l'Algérie, a-t-on indiqué auprès d'Algérie Poste.

Il s'agit d'un timbre postal à l'effigie de Chérif Boubaghla (l'homme à la mule), de son vrai nom Mohamed El-Amdjed Ben Abdelmalek, venant de l'Ouest et qui s'installa à Sour El Ghoulane en 1849.

Il enseignait dans une école coranique et en même temps soignait des malades qu'il incita à rejoindre la résistance contre le colonisateur français. Il remporta sa première victoire militaire en 1851 contre

les français et lança la révolte de la Kabylie. Arrêté, il fut décapité en 1854.

L'autre résistant est Cheikh Amoud Ben El-Mokhtar (1859-1928) de la tribu Imanane (Sakiet El Hamra). Il reçut son premier enseignement à Djanet où il apprit le Coran et la maîtrise des sciences théologiques, du savoir et de la langue arabe. Il mena la résistance targaie contre le colon français, dont la bataille de Bir El Gharama en 1881, la bataille d'Illizi en 1904 et celle d'In Imjen en 1916. Le troisième résistant est Bannacer Ben Chohra (1804-1884), né à Laghouat où il apprit le Coran et les bases de la jurisprudence islamique du chef du courant El Kadiria Ahmed Echoui. Il rejoignit les rangs de l'armée de l'Emir Abdelkader où il reçut une formation militaire devenant l'un de ses meilleurs cavaliers. Il mena des révoltes en 1851 contre l'armée française au Sahara et engagea la célèbre bataille de Makarine en 1854. Il mourut à Beyrouth après avoir livré en Algérie une résistance de plus de 24 années.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de L'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Office de promotion et de Gestion Immobilière
De la Wilaya de Tébessa



N° 3549/D.M.O/OPGI/2018

Avis D'infructuosité D'appel D'offres Ouvert N° 04/O.P.G.I./2018 »

Conformément aux dispositions de l'article 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marches Public l'office de promotion et de gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa déclare l'infructuosité de l'avis d'appel D'offres ouvert N° 04/O.P.G.I./2018 paru au quotidiens nationaux le 22/02/2018 (DK NEWS) suivant le tableau ci-dessous

PROJETS	E T P	Montant de l'offre après vérification	Montant définitif de l'offre	Délai D'exécution	Note technique	O.B.S
RAR 10/61/500 Logts Sociaux RHP à EL KOUIF- Tr 2006			Infructueux			/

• les soumissionnaires ont un délai de trois (03) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

• les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir du premier jour de la parution du présent avis pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission des marches publics de la wilaya de Tébessa.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TOUGGURT

DAIRA DE TOUGGURT

COMMUNE DE TOUGGURT

Avis D'organisation d'une foire commerciale et économique à l'Intérieur de la tente géante située sur le terrain à côté de stade de lycée EMIR ABDELKADER TOUGGURT à l'enchères Pour la 2 eme fois

Dans le cadre de l'organisation de la manifestation commerciale et économique à l'Intérieur de La Tente Géante Située Sur Le terrain à Côté de Stade de Lycée EMIR ABDELKADER TOUGGURT pour la période de 01/10/2018 au 30/11/2018

Le Président d'Assemblée Populaire Communale informe tous ceux qui souhaitent participer aux enchères pour la 2eme fois que la période de réception des demandes est fixée de 04/07/2018 au 12/07/2018 .

- Prix de lancement 6.000.000.00 DA
- et l'augmentation du Prix est du 200.000.00 DA.

L'intéressé doit présenter son dossier complet avant 24 H du date de la réalisation de l'opération d'enchère qui sera effectuée le Jeudi 12/07/2018 à 10 H du matin au siège de la commune :

- 01.- Demande de participation légalisée.
- 02.- Photocopie de la carte d'Identité Nationale ou permis de conduire
- 03.- Photocopie du registre de commerce d'activité Adaptée
- 04.- extrait de rôle (contient l'instruction Néant et sans d'êtes) sans d'êtes en cours. du date de dépos
- 05.- Attestation d'affiliation (CNAS) sans d'êtes en cours du date de dépos
- 06.- Attestation d'affiliation (CASNOS) sans d'êtes en cours du date de dépos
- 07.- Casier judiciaire de en cours.
- 08.- Attestation de sidiute délivré de la commune de résidence .
- 09.- Bon de paiement de retrait du cahier des charges
- 10.- Bon de paiement de retrait contient le montant 10 % de garantie provisoire
- 11.- Copie du cahier des charges signé par le participant.
- 12.- Photocopie de numéro fiscal
- 13.- Liste de ressources Humaine disponible.
- 14.- Liste de ressources matériels disponible.

Remarque : Tout dossier incomplet ne sera pas considéré.

AIT AISSA MIMOUN (TIZI-OUZOU) :

Découverte d'une stèle millénaire

Une stèle millénaire a été découverte le mois de juin dernier au village Tizi Tzouguert, dans la commune d'Aït Aïssa Mimoun (à 10 km au Nord-est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris jeudi auprès de sources locales.

La stèle représentant le buste d'un vieillard, taillée en pierre, mesurant 40 sur 50 centimètres et pesant environ 25 kilogrammes, est actuellement conservée à l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés de Tizgirt (OGEBCP). «Nous sommes certains de l'authenticité de la pièce, mais pas en mesure, pour l'heure, de déterminer avec exactitude sa datation, car, elle ne contient pas beaucoup d'éléments d'indication qui puissent aider à la situer», a expliqué Hamdad Belkacem, archéologue et administrateur de l'Office.

Cependant, a-t-il précisé, «l'ensemble des avis de spécialistes, recueillis jusque-là, s'accordent à dire que la pièce est une représentation berbère et non romaine ou phénicienne, en attendant

l'analyse et l'étude sérieuse de tous les éléments qu'elle comporte».

Une campagne de prospection sur les lieux de la découverte pour tenter de trouver d'avantage d'éléments pouvant aider à son identification sera organisée prochainement par l'OGEBCP et les archéologues de la Direction de la culture de la wilaya. Cette découverte, a-t-il souligné, par ailleurs, Belkacem Hamdad, «n'est pas la première dans la région qui recèle beaucoup de sites portant des gravures ou peintures rupestres, déjà inventoriés, notamment, entre le village Thala Bouzrou et Boudjima».

La légende populaire évoque l'établissement, par le passé, d'un royaume berbère dans la région, exactement au village Thaqvilt.



«Ce qui explique un peu toutes ces traces et qui peut laisser croire que la stèle découverte serait la représentation du chef de ce royaume». La stèle, à moitié émer-

gée de terre, a été découverte, aux abords du village Tizi-Tzouguert par des enfants qui jouaient dans les environs qui ont vite fait d'alerter des habitants du village.

EDUCATION:

120 enfants participent à la finale du concours scolaire «Aqlam Biladi»

La phase finale de la 1ère édition du concours scolaire national «Aqlam Biladi» (Plumes de mon pays), a débuté jeudi à Alger, avec la participation de 120 enfants en lice en matière de lecture et d'écriture créatives dans les trois langues: arabe, tamazight et français.

A l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a donné le coup d'envoi de la manifestation, encadrée par des écrivains et intellectuels algériens, en présence du président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Salah Belaid et du secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad et de cadres du ministère.

A cet effet, des salles bien équipées ont été assurées aux candidats pour leur permettre de mettre à profit leur talent dans divers domaines. Les résultats de cette phase de la compétition seront annoncés le 1er novembre pro-

chain, lors du Salon international du livre d'Alger (SILA). Mme Benghabrit a indiqué que la manifestation «Aqlam Biladi» repose sur «deux principes: lecture plaisir et écriture créative», précisant que l'objectif de ce rendez-vous est «d'offrir aux jeunes talents l'opportunité de participer et d'atteindre la phase finale dans l'écriture créative, encadrés en cela par des écrivains algériens».

Elle a précisé que son département ministériel aspirait à travers l'accompagnement des élèves par les écrivains dans le cadre de l'écriture créative «à réhabiliter le texte littéraire algérien dans les programmes éducatifs et à encourager la lecture récréative», rappelant l'accord conclu entre les ministères de l'Éducation et de la Culture pour la sélection de «six textes littéraires scolaires dans les trois cycles d'enseignement élaborés durant l'année en cours».

Pour sa part, le président du CSLA a estimé que l'intérêt accordé à l'écriture aura un «effet

positif» dans le manuel scolaire, soulignant la nécessité de prendre en charge ces jeunes talents et de garantir leur accompagnement par des écrivains algériens et éducateurs.

Le responsable a exprimé le souhait que cette manifestation soit «exceptionnelle» et qu'elle permette de découvrir de jeunes plumes littéraires, aussi bien dans la poésie que le roman, citant comme exemple la consécration mondiale d'un enfant algérien de sept ans dans le défi de la lecture arabe.

Le secrétaire général du HCA a salué cette manifestation qui constitue «l'opportunité d'échanger les expériences avec les écrivains algériens». Il a insisté à ce propos sur l'importance de découvrir les talents que recèle l'école algérienne, faisant remarquer qu'il y avait un «suivi et un accompagnement de ces élèves doués, notamment à travers ces espaces qui leur permettent d'éclore».

GÉNÉTIQUE:

En colonisant l'Amérique, les Européens ont également décimé des populations canines anciennes

Les Européens qui ont colonisé l'Amérique à partir du 15e siècle ont décimé non seulement les populations indigènes, mais sans doute aussi les chiens alors domestiqués sur le continent, affirment des chercheurs à l'issue d'un grand travail de recherche archéologique et génétique.

Les plus anciens chiens retrouvés dans les deux Amériques, dits «pré-contacts», datent d'il y a environ 9.900 ans, environ 6.300 ans après l'arrivée des premiers humains.

Une équipe de 50 chercheurs a analysé des échantillons d'ADN retrouvés sur 71 anciens chiens retrouvés en Amérique du Nord et en Sibérie, qu'ils ont comparés génétiquement à des chiens modernes.

Leur résultat, publié jeudi dans la prestigieuse revue Science, confirme avec un degré de certitude inédit que les chiens d'Amérique sont arrivés par le détroit de Bering, par le même chemin que les humains. Ces chiens ont ensuite vécu pendant des millénaires avec leurs maîtres... avant d'être éradiqués en quelques siècles après l'arrivée des Européens.

Les ADN des chiens américains modernes n'ont en effet rien en commun avec les anciens, qui descendent d'anciens chiens de Sibérie orientale. «Il est fascinant de voir qu'une population de chiens ayant vécu dans de nombreuses régions des Amériques pendant des milliers d'années, et qui faisaient partie intégrante des cultures amérindiennes, ait pu disparaître aussi vite», dit l'auteur principal de

l'étude, Laurent Frantz, un expert en ADN ancien à l'Université Queen Mary de Londres.

Parmi les raisons possibles: des maladies, des persécutions culturelles, ou le désir des Européens d'élever leurs propres chiens. Mais la rapidité de la disparition laisse les chercheurs circonspects.

Les Labradors et Chihuahas modernes descendant de races eurasiennes introduites en Amérique entre le 15e et le 20e siècle, écrit l'archéologue Angela Perri, de l'université de Durham en Angleterre. En fait, il reste une trace génétique des anciens chiens américains, mais celle-ci est particulière: elle se trouve dans une tumeur cancéreuse, du nom de CTVT, qui survit aujourd'hui et se transmet par contact sexuel entre chiens.

OUARGLA :

600 millions DA accordés aux associations culturelles

Des subventions d'une valeur globale de 600 millions DA ont été attribuées au profit de 47 associations culturelles dans la wilaya d'Ouargla, lors d'une cérémonie organisée à la Maison de la Culture Moufidi Zakaria.

L'opération, qui entre dans le cadre des festivités célébrant la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse (5 juillet), a pour objectif d'encourager et de soutenir ces associations activant dans différents

domaines à caractère culturel, tels que le théâtre, la musique, le folklore et le patrimoine. Présidée par les autorités de la wilaya, la cérémonie, qui s'est déroulée en présence de plusieurs figures de la scène culturelle locale, a été aussi une occasion de remise de sept (7) cartes professionnelles d'artistes de la wilaya au titre des démarches visant l'organisation de ce métier à l'échelle nationale.

Cette étude est un pas important, mais pas final, dans la compréhension de l'évolution canine. «L'histoire des chiens américains pré-contact commence seulement à être écrite», estime Linda Goodman, de Stanford, et Elinor Karlsson, de l'Université du Massachusetts, dans un article séparé publié dans Science. Cette histoire ne pourra être écrite qu'avec de futures découvertes, et notamment l'exploitation de génomes plus entiers que ceux exploités jusqu'à présent.

Une pléiade d'artistes, dont des poètes

DJELFA Inauguration du 1^{er} musée communal du scoutisme

Le premier musée communal du scoutisme, réalisé à l'initiative de l'Association des doyens des scouts musulmans, a été inauguré jeudi à Djelfa.

Ce musée, le premier du genre à l'échelle nationale, inauguré par les autorités de la wilaya, à l'occasion des festivités de la célébration du 56ème anniversaire de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, est le fruit d'une action collective de membres de l'Association des doyens des scouts qui ont exploité pour ce faire le siège d'une église, un monument historique du centre ville de Djelfa.

«Il s'agit-là d'une initiative louable de membres fidèles de l'Association des doyens des scouts qui ont voulu, par cette action, sceller le lien perpétuel entre la génération d'hier et celle d'aujourd'hui», a indiqué à l'APS Boukheikh Ahmed, responsable de la commission de création de ce musée.

M. Boukheikh, qui ne manque jamais une occasion pour endosser sa tenue de scout, en guise de fidélité aux anciens, a assuré que l'idée de création de ce musée ne visait pas la tenue d'activités événementielles sur les scoutisme, «autant que la création d'un endroit qui abriterait l'histoire du scoutisme, tout en préservant sa mémoire au profit des générations futures», a-t-il souligné.

Le responsable a salué, à l'occasion, le scout Belgherbi Attia, pour les efforts fournis «six mois durant» en vue d'acquiescer un «siège en plein centre ville» pour concrétiser l'idée de ce musée, tout en soulignant que les efforts de tous ont été multipliés pour collecter les informations, les photographies et les équipements nécessaires pour son ouverture. Le responsable de la commission de création du musée a loué l'initiative du Haut commissariat au développement de la Steppe (HCDS) pour son soutien technique.

Le musée communal, situé au milieu du jardin «Saidi Fodhil», est un véritable temple dédié à l'histoire du scoutisme et de ceux qui l'ont fait, tant à l'échelle nationale, qu'arabe et mondiale. Le stand réservé à l'histoire du scoutisme à Djelfa, a-t-on indiqué, est intéressant à plus d'un titre, car mettant en exergue le parcours du plus ancien groupe scout à l'échelle locale, le groupe «El Amal» créé en 1939.

Programme de la soirée

TF1 18:50
Football / Coupe du monde

RUSSIE / CROATIE



L'Espagne, l'Argentine, le Portugal la France ou encore la Russie pourraient se retrouver dans ce quatrième et dernier quart de finale. Il y a quatre ans, l'Allemagne battait la France, à ce stade de la compétition pendant que l'Argentine dominait la Belgique...

France 2 19:55
Fort Boyard

DIVERTISSEMENT 27 saisons / 111 épisodes



Anne-Elisabeth Lemoine, Patrick Cohen, Jean-Michel Apathie, Maxime Szwitek, Abdel Alaoui et Eleonora Galasso, les membres de l'équipe du magazine de France 5, « C à vous », se présentent devant le père Fouras. Ils jouent pour le compte de l'association Guy-Etienne, qui tente d'améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles au sein du service oncologie du CHU de La Rochelle. Parmi les épreuves : le Boyardodrome, le Spa, le Rodéo Dino, le Zoo, le Ski, le Surf ou encore Les Mâts Suspendus. Les Bodin's organisent, quant à eux, un jeu de chaises musicales à l'aveugle.

France 3 19:55
Le sang de la vigne

 Réalisateur : Marc Rivière
Avec : Pierre Arditi, Catherine Demaiffe


Benjamin Lebel est contacté par le puissant homme d'affaires, Edouard Perolles. Ce propriétaire du château Camps de Grèce, l'un des fleurons du vignoble de Cahors, lui demande de surveiller les fermentations de sa dernière vendange. L'œnologue ne tarde pas à découvrir un cadavre au fond de la cuve n°13. Alors que le capitaine Driss Medraoui se lance dans l'enquête, Benjamin est rapidement intrigué par les activités d'André Chiche. Ce concessionnaire automobile a récemment acquis l'un des châteaux voisins : Erquiers.

CANAL+ 19:55

Ø

 Réalisateur : Kasper Torsting
Avec : Joanna Christie, Søren Pilmark


Le cadavre de Sarah Jensen a été retrouvé au pied d'une falaise, près d'une petite ville située sur une île de la mer Baltique. La jeune femme de couleur avait été adoptée par les parents de cette communauté danoise. L'enquête est confiée à Ella Nicholson, une enquêtrice venue de Copenhague. Le corps a été découvert par Jacob Mortensen, un ancien militaire qui vit isolé dans une caserne désaffectée à l'orée des bois.

6 20:00
Elementary

 Réalisateur : Guy Ferland
Avec : Jonny Lee Miller, Lucy Liu

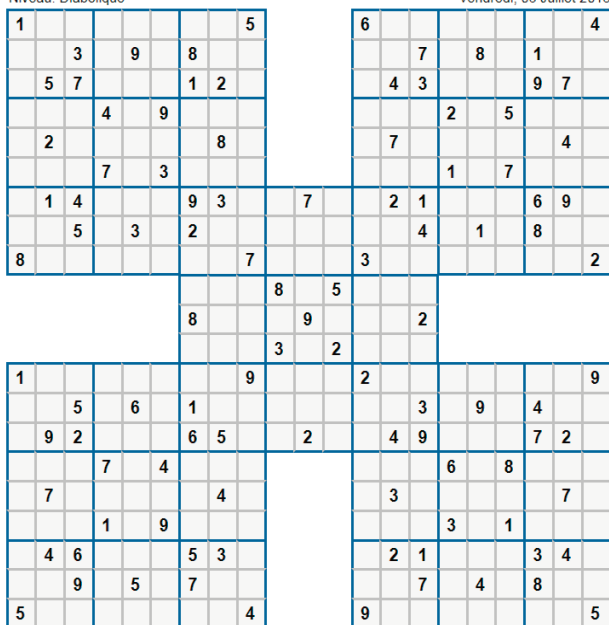

Suite à l'agression de Chantal à son domicile, Marcus, très inquiet, met tout en œuvre pour démasquer son assaillant. Les enquêteurs suspectent Roy Booker, l'ex-époux de la victime, d'être responsable de cette attaque. Pourtant, celui-ci nie toute implication. La situation dégénère quand Roy se présente à l'hôpital pour s'entretenir avec Chantal. Bientôt, un drame se produit. Il redistribue les cartes et oblige les deux détectives à réorienter leurs recherches.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1912

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Un ajournement équivaut presque toujours à une renonciation.

Citation de Victor Cherbuliez ; Les pensées extraites de ses œuvres (1913)

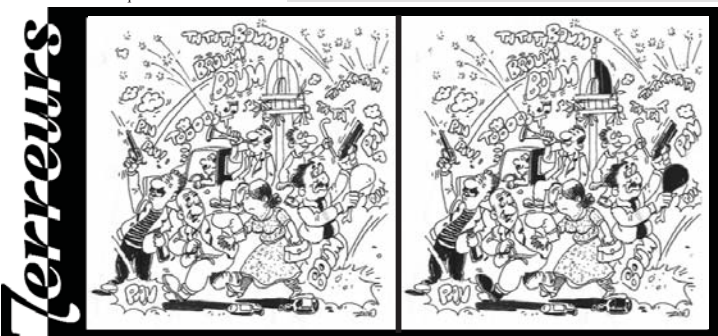
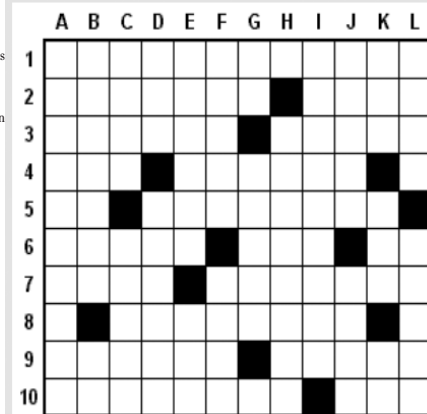
Mots croisés n°1912

1 - Qualité d'un système qui peut être ignoré de l'utilisateur
2 - Bâtisseurs d'aires - Espace limité
3 - Labourée trois fois - On l'a dans le nez
4 - Elle reste mauvaise conseillère - Retourne dans sa tête
5 - Et pas ailleurs - Qualifié
6 - Bien tenues - Refus très net - Accord très vieux
7 - Troupes du seigneur - Donne un coup de chiffon
8 - Séduites
9 - Portera des effets trop grands - Développement
10 - Prêts à polir - Gibier de gaulois

Horizontalement :

Verticalement :

A - Vétileuse
B - Manifesterai ton désaccord - Du matin
C - Endroit pour cuisiner comme avant - Par-tie d'immeuble
D - Bien à nous - Disposer de ses possessions
E - Te donneras du mal - Système de classement
F - Braves - Refus de reconnaître
G - Brillant exécutant - Etre en tête
H - Dégoûtés de belle façon
I - Exceptionnelles
J - Ancienne friandise - Solidement bâti
K - Saignant - Ni lui, ni moi - Matière de jaunet
L - Pointe dans le quartier - Grand conifère



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	R	A	N	S	P	A	R	E	N	C	E
2	A	U	T	O	U	R	S		M	A	R	S
3	T	E	R	S	E	E		S	I	N		S
4	I	R	E		R	U	M	I	N	A	E	
5	L	A		T	A	X	E	R	E	N	T	
6	L	I	E	E	S		N	O	N		O	C
7	O	S	T	S		N	E	T	T	O	I	E
8	N		A	T	T	I	R	E	S		E	D
9	N	A	G	E	R	A		E	S	S	O	R
10	E	M	E	R	I	S	E	S			U	R

P	E	S	V	A	P	D	B
P	R	E	S	A	G	E	D
X	E	R	I	E	U	R	N
T	E	R	R	A	P	E	R
A	N	A	T	I	R	E	L
T	O	R	S	P	E	R	E
M	E	D	I	R	E	L	O
E	D	I	C	A	R	E	T
P	U	I	S	L	E	T	E
S	N	O	B	S	E	T	E
T	R	I	N	N	E	S	E
M	A	R	E	E	M	A	V
E	N	S	A	B	L	E	E
E	N	S	A	B	L	E	E
U	S	A	I	R	O	S	E
I	N	F	E	R	E	E	E
F	E	R	R	E	L	A	S

1998 - L'Assemblée générale des Nations unies accorde au représentant de la Palestine le statut de membre de l'Assemblée

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ECHECS : 150 joueurs présents au coup d'envoi de l'Open national à El- Mouradia (Alger)

Près de 150 joueurs (garçons et filles) sont présents à l'Open national des échecs qui a débuté jeudi à la salle omnisports Lamrani d'El-Mouradia (Alger), à l'occasion des festivités du 56e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse en présence des autorités locales de la commune éponyme. Les échéphiles sont issus de différents clubs du pays à savoir Alger, Béjaïa, Blida, Boumerdès, Constantine, Djelfa, El-Milia, M'sila, Tiaret, Tipasa, Tizi-Ouzou, auxquels s'ajoute une sélection de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) composée de 3 joueurs. Après l'inauguration officielle de la salle nouvellement construite et l'exécution de l'hymne national, le coup d'envoi de la compétition a été donné avec le déroulement de six rondes jeudi et qui se poursuivra jusqu'à vendredi, avec le déroulement des trois dernières rondes (7e, 8e et 9e rondes). Organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger en étroite collaboration avec la Ligue d'Alger des échecs et l'APC d'El-Mouradia, cette compétition nationale individuelle enregistre la participation des meilleurs échéphiles d'élite, dont la famille Nassr, présente avec six joueurs. Elle est dirigée par l'arbitre international et membre de la Fédération algérienne des échecs (FAFE), Mounir Cherrad, en compagnie des arbitres Ghimouz Chakib et Mohamed Abdessadok. Sur le plan technique, l'Open national est programmé selon le système suisse dirigé avec 9 rondes à la cadence de 25 minutes au finish. Il est doté de plusieurs prix et cadeaux importants. Tous les moyens humains et matériels sont mobilisés pour la réussite totale de cet événement qui coïncide avec cette importante date historique du recouvrement de l'indépendance nationale.

2E TOURNOI INTERNATIONAL DE JEU D'ECHECS DE CONSTANTINE: Début de compétition avec la participation de 92 joueurs

Les compétitions du deuxième tournoi international de jeu d'échecs de Constantine ont débuté jeudi, à la maison de jeunes, Ahmed Saâdi, à la cité Filali, coïncidant avec le 56ème anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, avec la participation de 92 compétiteurs. En marge du début de cette manifestation, organisée par l'association sportive du jeu d'échecs (ASEC), en coordination avec la ligue d'échecs de la wilaya de Constantine, la fédération algérienne de la discipline et la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), le président de cette association, Mamdouh Djeghri a souligné que les compétitions qui prendront fin vendredi, incluent des confrontations dans deux catégories (plus de 1700 points) et (moins de 1700 points). Cette joute a enregistré la participation d'échéphiles venus de Tunisie, du Danemark et de 10 wilayas du pays représentant plus de 20 clubs, parmi lesquels des champions nationaux et internationaux, selon la même source. Des récompenses seront remises aux vainqueurs de ce tournoi, a-t-on encore indiqué. APS

ECHECS/OPEN NATIONAL À EL-MOURADIA (ALGER): Victoire finale de Khaled Dorbane (ASSN)

L'Open national des échecs a pris fin ce vendredi à El-Mouradia (Alger), avec la victoire finale du sociétaire de l'AS Sûreté Nationale (ASSN), Khaled Dorbane, à l'issue de la 9e et dernière ronde du tournoi disputé jeudi et vendredi à la salle omnisports Lamrani d'El-Mouradia (Alger).



L'échéphile Dorbane (Elo 2123) doit son sacre à sa victoire lors de la dernière ronde sur le Maître international, Mahfoud Oussedik de l'OMSE Bologhine (Elo 2243), avec lequel il partage la 1re place au classement final avec 8 points sur 9 possibles.

La 3e place est revenue à Yamine Seddaoui (BCE Béjaïa/Elo 2129) qui a totalisé 7,5 points. Près de 150 joueurs (garçons et filles) ont pris part à ce tournoi organisé à l'occasion des festivités du 56e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse.

Les échéphiles sont issus de différents clubs du pays à savoir Alger, Béjaïa, Blida, Boumerdès, Constantine, Djelfa, El-Milia, M'sila, Tiaret, Tipasa, Tizi-Ouzou, auxquels s'ajoute une sélection de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) composée de 3

joueurs. Organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger en étroite collaboration avec la Ligue d'Alger des échecs et l'AEAPC d'El-Mouradia, cette compétition nationale individuelle a enregistré la participation des meilleurs échéphiles d'élite, dont la famille Nassr, présente avec six joueurs, tous issus du club ES Tizi-Ouzou. C'est le Maître international Nassr Ahmed (Elo 1987) qui a devancé tous les membres de sa famille en se classant 5e avec un total de 7 pts, devançant la WIM, Nassr Lina (13e/6 pts) et Nassr Rania (21e/6 pts).

L'arbitre international et membre de la Fédération algérienne des échecs (FAFE), Mounir Cherrad, a estimé que «le niveau du tournoi a été rehaussé

par la présence des meilleurs joueurs du pays qui se sont adjugés les meilleures places du classement.

L'entraîneur du club de l'OMSE Bologhine, Abderrahmane Yahiaoui, a souligné pour sa part que le niveau technique a été moyen, en raison du manque de compétitions des joueurs sur le plan national.

Les joueurs ont besoin de beaucoup de pratique pour améliorer leur niveau. Pour sa part, la présidente de la Fédération sahraouie des échecs, El-Housseina Selma, présente à ce tournoi, s'est montrée très satisfaite du niveau de ce tournoi auquel ont pris part trois joueurs sahraouis: «Le niveau de cette compétition est assez élevé.

Je suis émerveillée par la présence de très jeunes joueurs des deux sexes. Ce tournoi a été assez bénéfique pour nos joueurs qui participent à leur première compétition internationale.

Je remercie la Fédération algérienne pour son invitation à cette compétition», a-t-elle souligné à l'APS. Sur le plan technique, l'Open national est programmé selon le système suisse dirigé avec 9 rondes à la cadence de 25 minutes au finish.

Plusieurs prix et cadeaux ont été offerts aux lauréats en présence des membres de la FAFE et la Ligue d'Alger des Echecs.

Classement des cinq premiers:

1. Khaled Dorbane (ASSN) 8 pts
2. Mahfoud Oussedik (OMSE) 8 pts
3. Yamine Seddaoui (BCE Béjaïa) 7,5 pts
4. Abdellatif Harnira (NRCK-Alger) 7 pts
5. Nassr Ahmed (ES Tizi-Ouzou) 7 pts.

BOXE

Le pugiliste algérien Ilya Abbadi remporte son deuxième combat professionnel à Ghardaïa

Le pugiliste algérien Ilyas Abbadi a battu, dans la soirée de jeudi à vendredi au complexe omnisport de Noumérate (sud de Ghardaïa), le malien Teme Cesar, lors d'un combat professionnel dans la catégorie des supers-moyens.

Cette deuxième consécration dans le monde de la boxe professionnelle d'Ilyas Abbadi, 26 ans, a été réalisée en battant son rival le malien Teme Cesar sur arrêt d'arbitre.

L'algérien Abbadi (1,85 m) a scellé le sort de la partie composée de quatre rounds en s'imposant au premier round devant un public acquis par arrêt de l'arbitre en plaçant plusieurs enchaînements qui semblaient ébranler le jeune malien dès le début du combat.

«Ce combat place notre jeune boxeur Abbadi sur la bonne voie, il est très doué et peut redonner un nouveau souffle à la boxe algérienne», a indiqué à l'APS Mohamed Benguesmia ancien champion de boxe et manager général du jeune boxeur Abbadi à l'issue de ce gala de boxe.

De son côté le malien a



reconnu la supériorité de Abbadi auquel il souhaite une bonne continuation dans son aventure professionnelle.

Pour le jeune boxeur Abbadi, qui débute sa carrière chez les professionnels, rappelle à l'APS qu'il veut «devenir un champion dans sa catégorie super-moyens» pour rehausser la boxe algérienne.

Dans un autre combat en catégorie léger, l'Algérien Abdelkader Chadi qui participe pour la première fois dans un combat international professionnel UBO, s'est montré expéditif face au Sénégalais Aziz M'Bao Abdoul en remportant la partie au milieu du premier round par abon-

dant avant de recevoir la ceinture de champion.

Suivie par un large public, cette soirée Gala de boxe, intitulée «Soirée de l'indépendance», organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la direction de la Jeunesse et des Sports de Ghardaïa, à l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a été également marquée par des combats amateurs destinés, essentiellement, à permettre aux jeunes pugilistes de Boufarik (Blida), d'Alger, Tipaza, de Tizi Ouzou, de Béjaïa et de France de s'adapter aux conditions dans lesquelles se déroulent les com-

bats de la boxe professionnelle.

Cet événement marqué par la présence des icônes de la boxe Algérienne, comme Abdelkader Ouled Makhloufi et Mohamed Bengasmia, est organisé à Ghardaïa dans le but de contribuer au développement de cette discipline sportive dans la région du sud Algérien, ont souligné les organisateurs.

Par ailleurs, dans la catégorie de superléger féminin Fatma Zohra Zouak de Boufarik et Wiam Baghdoud de Tipaz ont fait match nul.

Dans la catégorie de 52 kg, Hamid Chougrani de Tiaret a gagné au point son combat devant Soheib Saïb de Tipaza. Dans la catégorie (léger) Salem Dali de Tizi Ouzou a gagné son combat aux points devant le français Konaté Siaka.

Dans la catégorie (super moyen), Omar Belarbi d'Alger a remporté le combat devant le français Anthony Brard aux points. Dans la catégorie (lourd léger) Mimouh Khelifa de Tizi-ouzou a battu par arrêt d'arbitre au 3ème round son adversaire Rachid Korty de Tipaza.

LIGUE 1 MOBILIS/
PRÉPARATION :**Le MC Oran samedi en Turquie pour un stage de 20 jours**

Le MC Oran se rendra samedi en Turquie où le pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football Mobilis débutera son deuxième cycle de la préparation d'intersaison.

Sous la houlette de son nouvel entraîneur marocain, Badou Zaki, le MCO séjournera dans la ville d'Afyon située entre les deux grands pôles, Istanbul et Antalya, pendant 20 jours.

Au cours de ce regroupement, les Oranais auront à livrer quatre matchs amicaux, qu'ils débiteront contre une équipe de deuxième palier, avant d'enchaîner en donnant la réplique aux trois sparring-partners évoluant en première division, selon le programme communiqué par le patron technique des «Hamraoua» lors de sa conférence de presse de samedi passé.

Badou Zaki a indiqué, en outre, qu'il accordait un intérêt particulier à ce regroupement pendant lequel il espère parfaire la cohésion dans un effectif qui a connu des changements notables cet été avec l'engagement de pas moins de 11 nouvelles recrues.

Avant de se rendre en Turquie, samedi soir via Alger, les protégés de l'ancien sélectionneur du Maroc qui avait également remporté en 2017 la Coupe d'Algérie avec le CR Belouizdad, se sont adonnés à du bi-quotidien au niveau du stade Ahmed-Zabana tout au long de cette semaine.

Un autre match amical figure au programme des Rouge et Blanc après leur retour au pays, lequel est fixé pour le 4 août, soit une semaine avant le coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique prévu pour les 10 et 11 août prochain.

Le MCO, quatrième au classement de la précédente édition du championnat, visera la saison prochaine «au moins une place sur le podium», selon son coach.

LIGUE 2 MOBILIS/ DOMICILIA-
TION :**L'ES Mostaganem risque de recevoir ses adversaires en dehors de sa ville**

L'ES Mostaganem, nouveau promu en Ligue 2 algérienne de football, risque d'accueillir en dehors de sa ville ses adversaires la saison prochaine après le refus de la commission d'audit d'homologuer le stade communal et celui de l'Office du Parc Omnisports de la Wilaya (OPOW), a-t-on appris vendredi auprès du club.

En effet, la commission d'audit des stades, dépêchée sur les lieux en fin de semaine à Mostaganem, a formulé des réserves sur les deux stades en question, tout en accordant un autre délai pour les responsables concernés afin d'entreprendre les travaux exigés, notamment au niveau du stade de l'OPOW (Raed Ferradj).

Cette infrastructure, fermée depuis près de cinq ans, a subi d'importants travaux de réaménagement, qui demeurent toutefois insuffisants pour répondre aux normes, selon la commission relevant de la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre certains travaux recommandés en matière de sécurité, la pelouse en gazon naturelle, pourtant refaite complètement, n'a pas été une totale réussite, ajoute-t-on de même source.

L'ESM, qui a évolué lors des précédents exercices sur le terrain du vieux stade communal (Benslimane), misait énormément sur le retour au stade Raed Ferradj, dont la capacité d'accueil dépasse les 20.000 spectateurs, avant que le rapport de la commission d'audit ne chamboule ses plans.

Cette nouvelle donne oblige les dirigeants du club à songer d'ores et déjà à une solution de rechange, ou presser les autorités compétentes pour effectuer rapidement les travaux recommandés au niveau du stade de l'OPOW dans l'optique d'éviter de domicilier leur équipe en dehors de la ville de Mostaganem au cours de la nouvelle saison qui débutera le 10 août prochain.

L'ESM, qui a passé plusieurs années dans les divisions inférieures avant de retrouver le deuxième palier grâce à une domination copieuse du championnat amateur (Gr. Ouest) de l'exercice passé, sera entraînée par le Palestinien Mansour Hadj Saïd, celui-ci succède à Mokhtar Assas, rappelle-t-on.

APS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS À
AIN DEFLA**«Il est temps de remettre les lieux et les actions en évidence»**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mr Hattab Mohamed a effectué une visite de travail à la Wilaya d'Ain Defla au cours de laquelle il a donné le coup d'envoi du départ de plus de 600 jeunes vers les plages de Tipaza et Chlef la dans le cadre du Plan bleu, en présence des autorités civiles et militaire.

Effectivement, plus de 600 enfants adhérents des maisons de jeunes, centres culturels et autres établissements de jeunes de la wilaya profiteront, cet été, de la réactivation du programme « Plan Bleu » initié par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

La DJS d'Ain Defla a tracé ainsi un riche programme aux profits de tous les jeunes de la wilaya dans multiples activités sportives et distractions. Le ministre de la Jeunesse et des sports a poursuivi sa visite en se rendant à El Attaf, et inauguré une salle omnisport et donné le coup d'envoi au tournoi national de tennis de table et récompensé quelques champions de tennis de table.

À El Abadia, Mr Hattab Mohamed a mis en service le stade qui a été recouvert en gazon synthétique et distribué quelques matériels aux écoles sportives scolaires et Mr Zemirli, le DJS d'Ain Defla lui a expliqué la situation actuelle de tous les stades de la wilaya.

À Rouina, la délégation s'est dirigée vers la nouvelle salle omnisport, qui a été baptisée au nom de Chadid Habbes Mohamed, ensuite une autre inauguration de la piscine semi olympique, nommée Benabess Moussa. Dans la commune de Bourached, le ministre a donné le coup d'envoi des travaux de revêtement du stade communal, qui fera la joie de tous les jeunes de la commune.



munal, qui fera la joie de tous les jeunes de la commune.

Le ministre satisfait des infrastructures et félicite les responsables

Au chef lieu de la wilaya, plusieurs inaugurations et visites d'inspections ont été faites par la délégation, notamment au niveau du quartier Choual où le ministre a inspecté le centre des loisirs qui compte 03 stades de proximité et une piscine et le centre d'équitation.

Sur place, le DJS a présenté le secteur de la jeunesse et sports avec les budgets de la wilaya alloués. Le ministre qui était très satisfait par ces mesures, a donné le coup d'envoi de la « Mini Coupe du Monde » des clubs de football des écoles sportifs de la wilaya.

L'Etat soutiens le développement de tous les sports

A Khemis Miliana, le ministre a constaté l'état des lieux du centre semi olympique qui compte un stade en gazon naturel, une piscine semi olympique et un centre de récupération et relaxation.

Certains députés ont essayé d'expliquer au ministre, que ce joyau n'est pas vraiment exploité et Mr Hattab leur a répondu qu'il est temps d'exécuter le programme de l'état et exploiter ces infrastructures en vue d'assurer des rentrées d'argent tout en affirmant l'engagement de l'Etat à soutenir le développement du football et le sport d'une manière générale. Au quartier Souffey, le ministre a assisté aux présentations d'un aménagement d'un centre de loisirs et dis-

tractions aux jeunes de ce quartier. Le Ministre a achevé sa tournée en visitant le stade de la commune de Djendel qui a été revêtu en gazon synthétique et profité par l'occasion de récompenser quelques boxeurs champions de la région dans multiples tournois.

« Il est à noter que la DJS d'Ain Defla a fourni des grands efforts pour instaurer une discipline sportive dans la wilaya, avec la création des clubs sportifs et l'ouverture de plusieurs centres de loisirs et aires de jeux ainsi que des piscines à travers les communes, mais la ville de Khemis Miliana, la plus grande ville dans la wilaya reste au manque flagrant des aires de jeux et terrains synthétique de proximité » Nous a dit un ancien sportif de la région.

Salim Ben

SERIE A ITALIENNE / SSC NAPLES :

Ghoulam de retour dans un mois

Le défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne de football) Faouzi Ghoulam, opéré mercredi à Rome pour «enlever le fil métallique placé sur son genou», sera de retour à l'entraînement dans un mois, a indiqué le médecin chef du club napolitain, Dr De Nicola.

«Il faudra environ un mois à Faouzi Ghoulam pour revenir à l'entraînement à son meilleur niveau, après l'intervention qu'il a subie dans les dernières heures à la Villa Stuart», a-t-il affirmé dans une déclaration à Radio Kiss-Kiss.

Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février dernier face aux Allemands du RB Leipzig en Europa league, avant de contracter une fracture transversale de la rotule droite, nécessitant une nouvelle intervention à la clinique Villa

Stuart de Rome. «L'opération a été programmée, nous voulons maintenant récupérer Ghoulam à 100%.

Il va suivre une rééducation les prochaines semaines, ensuite il y aura un nouveau contrôle avec le professeur Mariani et si tout va bien..., il sera en mesure de retourner à l'entraînement et sur le terrain dans environ un mois», a-t-il ajouté.

Le joueur de 27 ans aura vécu une saison difficile, avec une absence des terrains depuis novembre 2017.

Le retour à la compétition semble proche pour l'ancien stéphanois, il est d'ailleurs présent, avec



l'autre algérien du Napoli, Adam Ounas, sur la liste des convoqués pour le stage d'intersaison à Dimaro. L'ancien stéphanois a été convoqué pour les trois derniers matchs de Naples en championnat, mais sans pour autant effectuer son retour à la compétition. Ghoulam (37 sélections) a inscrit 2 buts en 17 apparitions la saison dernière avec le vice-champion d'Italie, toutes compétitions confondues.



Suède - Angleterre

Un match pour départager les deux équipes



L'Angleterre et la Suède ont rendez-vous le 7 juillet à Samara en quart de finale. Les deux équipes attendent depuis bien longtemps de retrouver le dernier carré de la Coupe du Monde de la FIFA™. La dernière apparition des Suédois en demi-finale remonte à États-Unis 1994. À l'époque, ils avaient fini sur la troisième marche du podium. Pour l'Angleterre, une qualification marquerait une grande première depuis Italie 1990, un tournoi que les Three Lions avaient bouclé en quatrième position.

Au tour précédent, les Blaguts ont arraché une courte victoire (1-0) à la Suisse, l'unique but de la partie étant à mettre au crédit d'Emil Forsberg. De leur côté, les coéquipiers d'Harry Kane ont surmonté bien des difficultés face à la Colombie, en huitième de finale. Après avoir concédé l'égalisation (1-1) dans le temps additionnel, ils se sont imposés 4-3 aux tirs au but, enregistrant leur premier succès dans cet exercice en Coupe du Monde, en quatre tentatives.

Le saviez-vous ? Les deux équipes se sont affrontées à 23 reprises pour un bilan équilibré : sept victoires chacune et neuf nuls. La toute première rencontre a eu lieu le 21 mai 1923 à Stockholm et s'était soldée par une victoire 4-2 de l'Angleterre. Le dernier duel en date remonte au 14 novembre 2012. Les Suédois s'étaient imposés 4-2 grâce, notamment, à une frappe exceptionnelle de Zlatan Ibrahimovic, qui lui avait permis de remporter le Prix Puskás de la FIFA.

Compositions d'équipe possibles
Suède : Robin Olsen ; Emil Krafth, Victor Lindelöf, Andreas Granqvist, Ludwig Augustinsson ; Viktor Claesson, Sebastian Larsson, Albin Ekdal, Emil Forsberg ; Marcus Berg, Ola Toivonen

Angleterre : Jordan Pickford ; Kyle Walker, John Stones, Harry Maguire ; Kieran Trippier, Dele Alli, Jordan Henderson, Jesse Lingard, Ashley Young ; Raheem Sterling, Harry Kane

Russie - Croatie

Les deux équipes ont connu des huitièmes éprouvants



Ce sera la dernière affiche jouée à Sochi pour cette Coupe du Monde de la FIFA. Le Stade Ficht, qui a accueilli quelques-uns des matches les plus intenses et spectaculaires de Russie 2018, clôturera en beauté avec le pays hôte qui passera de nouveau ses ambitions au révélateur, contre la Croatie, en quart de finale.

Les deux équipes ont connu des huitièmes éprouvants, à quelques heures d'intervalle. Dominés outrageusement à la possession par l'Espagne, les Russes ont poussé les champions du monde 2010 à bout

en défendant leur but bec et ongles jusqu'aux tirs au but, où ils ont été les plus adroits.

Même dénouement heureux pour les Croates, qui ont connu un début de match fou contre le Danemark avec un but de part et d'autre dans les cinq premières minutes puis une longue guerre des nerfs, qui a contraint les hommes de Zlatko Dalić à jouer les prolongations et à arracher leur sésame pour les quarts depuis le point de penalty.

Reste à savoir quelle équipe se sera la mieux remise de ses émo-

tions. Les Russes continueront d'être portés par une ferveur populaire exponentielle dont ils auront bien besoin face au talent individuel et collectif des Croates.

Le saviez-vous ?

C'est la troisième fois que la Croatie croise la route du pays hôte en cinq participations à la Coupe du Monde. Ça ne lui a pas réussi jusqu'à présent avec une défaite contre la France en 1998 en demi-finale (1-2) et un revers 3-1 contre le Brésil en 2014 lors du match d'ouverture.

Composition d'équipe possibles

Russie : Igor Akinfeev ; Mario Fernandes, Ilya Kutepov, Sergey Ignashevich, Fedor Kudryashov ; Roman Zobnin, Daler Kuzyaev ; Aleksandr Samedov, Aleksandr Golovin, Denis Cheryshev ; Artem Dzyuba

Croatie : Danijel Subasic - Sime Vrsaljko, Dejan Lovren, Domagoj Vida, Ivan Strinic - Ivan Rakitic, Marcelo Brozovic, Ante Rebic, Luka Modric, Ivan Perisic - Mario Mandzukic

56^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Le Président Bouteflika se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution au cimetière d'El Alia

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli jeudi au Carré des martyrs du cimetière d'El Alia à Alger à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er novembre 1954, à l'occasion du 56^{ème} anniversaire de l'indépendance.



Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le Président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatih du Saint Coran à la mémoire

des glorieux chouchada de la Révolution.

Etaient présents à cette cérémonie de recueillement le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaiz, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohammed Hattab, ainsi que le secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Saïd Abadou.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNEMENTS DU PRIMAIRE: 38% de taux de réussite

Le taux de réussite au concours de recrutement d'enseignants du primaire organisé par le ministère de l'Education a atteint 38,36%, a annoncé mercredi la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit.

Le nombre des candidats retenus au concours s'élève à 121.954 pour les enseignants du primaire, soit 38,36%, outre 47.428 pour les grades administratifs, soit 14,44% en attendant

l'examen oral prévu les 16 et 17 juillet pour les deux catégories, a précisé la ministre sur sa page Facebook. Mme. Benghabrit avait déjà appelé les candidats retenus à retirer leurs convocations sur le site électronique <http://concours.onec.dz> pour se présenter à l'oral.

Pour rappel, 740.000 candidats étaient inscrits à ce concours national pour le recrutement de 8.586 enseignants

du primaire et des employés de l'administration. Sur les 8.586 postes à pourvoir, 3.378 postes concernent les enseignants du primaire, 239 les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, 213 pour les intendants, 694 postes pour les intendants adjoints, 2.265 autres postes pour les superviseurs de l'éducation, 300 pour les laborantins principaux et 1.407 pour les laborantins.

Google célèbre le 56^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie



Google a célébré ce jeudi le 56^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en ornant sa page d'accueil aux couleurs de l'emblème national. Marquant l'événement, le premier moteur de recherche dans le monde a hissé le drapeau national flottant sur sa page d'accueil, rendant ainsi un hommage particulier à l'Algérie qui fête en ce 5 juillet le 56^e anniversaire de son indépendance.

ALGÉRIE-ETATS-UNIS

Pompeo réaffirme l'engagement des Etats-Unis à renforcer la coopération avec l'Algérie



Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, a déclaré jeudi que les Etats-Unis « apprécient grandement leur amitié étroite avec l'Algérie, réaffirmant l'engagement de son pays à promouvoir la coopération bilatérale.

« Au nom du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, je transmets mes félicitations pour l'anniversaire de l'indépendance

de l'Algérie », écrit le chef de la diplomatie américaine dans son message de félicitations à l'occasion de la fête de l'indépendance de l'Algérie. « Les Etats-Unis apprécient grandement leur amitié étroite avec l'Algérie et nos pays ont bénéficié de nos efforts pour faire avancer nos intérêts communs en matière de sécurité, de prospérité et de croissance économique », souligne Pompeo dans sa déclaration publiée par le département d'Etat. Et d'ajouter « Nous avons hâte d'approfondir davantage notre coopération bilatérale et d'élargir les liens étroits entre les peuples américain et algérien ». « Alors que vous célébrez cette journée importante, je vous offre mes meilleurs vœux pour l'année prochaine », a-t-il dit.

ENERGIE

Sonatrach effectue un exercice de simulation de lutte contre la pollution marine et le feu

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a effectué mardi, à travers sa filiale Société de gestion et d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH), un exercice de simulation de lutte contre la pollution marine et le feu au niveau du port pétrolier de Bejaïa, a-t-elle indiqué mercredi dans un communiqué. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la réactivité des dispositifs de réponse de Sonatrach aux situations d'urgence, a-t-elle expliqué. Le scénario de l'exercice a simulé une fuite importante de pétrole brut, provoquant une pollution marine, suivie d'un incendie au niveau du site, occasionnant plusieurs

victimes, détaille la même source. Pour cet exercice de simulation, plusieurs intervenants du groupe Sonatrach ont été mobilisés avec la participation de l'Entreprise portuaire de Bejaïa (EPB), des garde-côtes, de la Protection civile, de la Sûreté nationale, des Directions de l'environnement et de la Santé publique. Ainsi, cette opération a permis au groupe pétrolier de mettre en œuvre et de tester l'efficacité de son Plan d'intervention interne (PII) et de son Plan d'assistance mutuelle (PAM) pour le renforcement de son dispositif de réponse aux situations d'urgence et de crises, ainsi que la coordination avec les intervenants externes.

ALGÉRIE-EUROPE

Le Parlement algérien prend part à Berlin à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Le Parlement algérien prendra part avec ses deux chambres aux réunions de la 27^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui se tiendra du 7 au 11 juillet à Berlin, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. Le thème principal de la rencontre s'articulera autour de l'approbation des engagements de l'OSCE : rôle des parlements», précise le communiqué. Outre la réunion du comité permanent, l'ordre du jour de la

session prévoit également la réunion du bureau, la séance plénière et les réunions des trois commissions relevant de l'Assemblée parlementaire, à savoir les réunions de la commission générale des affaires politiques et de sécurité, de la commission générale des affaires économiques, des sciences technologiques et de l'environnement et de la commission générale de la démocratie, des droits de l'Homme et des questions humanitaires, indique-t-on de même source. La délégation parlementaire est com-

posée du président du groupe parlementaire du tiers présidentiel qui conduira la délégation et de deux membres du Conseil de la nation, MM. Zoubir Touafchia et Arbaoui Mohamed, outre deux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), en l'occurrence Mme Boudaoud Noura et M. Kedraoua Saleh. Le Parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en qualité de partenaire dans la coopération, conclut le communiqué.

DIPLOMATIE

M. Muhammad Tariq nouvel ambassadeur du Pakistan en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Muhammad Tariq, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République islamique du Pakistan auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Amin Abdulkader Bereket nouvel ambassadeur d'Ethiopie en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Amin Abdulkader Bereket, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale démocratique d'Ethiopie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS